

Diplôme de conservateur de bibliothèque

Construire une offre d'Autoformation en bibliothèque publique

Auteur : Joël Carré

Sous la direction de : Anne Jay
Conservatrice en chef, responsable de l'Autoformation à la Bibliothèque
publique d'information

Remerciement

Parce qu'avec l'ensemble de l'équipe de la section Sciences de Rouen, elle m'avait encouragé et guidé sur une voie nouvelle il y a déjà plus de vingt ans, je tiens à remercier particulièrement Anne Jay, directrice de ce mémoire, pour l'aide et les conseils avisés qu'elle m'a donné.

Je remercie également tous ceux qui ont bien voulu m'accueillir et m'orienter au sein des services d'autoformation. Non seulement pour leur patience envers mes questions parfois naïves, pour leur aide précieuse, mais surtout parce que leur passion pour l'autoformation et leur dévouement envers le public m'ont convaincu sinon de la pertinence de ce mémoire du moins de l'importance du sujet. Par ordre d'entrée en scène : Natacha Repe, de la Médiathèque de la cité des sciences et de l'industrie, Régine Daval et Nicole Joffroy de la Bpi, Françoise Sarnowski de la Médiathèque Lucien Herr à St Jacques de la Lande, Yoann Bourrion de la médiathèque de Bordeaux-Mériadeck, Sylvie Auzou, Katia Donnet et Isabelle Semelaigne, de la bibliothèque de Sotteville-Lès-Rouen. Sans eux, ma connaissance de l'autoformation serait restée bien incomplète et théorique.

Je tiens par ailleurs à remercier l'ensemble de mes collègues de Paris X-Nanterre et du SCD Rouen, qui tout au long de ces années m'ont apporté leur soutien.

Résumé :

Après avoir esquissé les fondements théoriques et les enjeux sociaux de l'autoformation aujourd'hui, nous ferons un bref historique et un état des lieux de son développement au sein des bibliothèques en France et à l'étranger. Nous examinerons ensuite comment cette offre se construit concrètement en termes d'espace, de collection, de service dans les bibliothèques. Enfin nous essaierons de proposer quelques pistes pour l'avenir de l'autoformation en bibliothèque.

Descripteurs :

Autoformation

Bibliothèques et multimédias--France

Bibliothèques et éducation--France

Toute reproduction sans accord exprès de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.
--

Abstract

After dealing with the theoretical basis and the social stakes of today's self-directed learning, this report will draw up a short review and a survey of its development within libraries in

France and abroad.

Then, this report will examine its setting up in a practical way as far as premises, documents and service in libraries are concerned.

As a conclusion this report will try to suggest a few leads as to the future of self-directed learning in libraries.

Keywords

Public libraries--France

Adult learning France

Non formal education

Adult education

Independent study

Sommaire

INTRODUCTION.....	1
L'AUTOFORMATION : DÉVELOPPER AUJOURD'HUI L'AUTODIDAXIE	10
1. L'AUTODIDAXIE	10
1.1. <i>L'autodidacte, une figure historique</i>	10
1.2. <i>Un modèle renouvelé</i>	11
2. APPRENDRE SEUL ?.....	12
2.1. <i>L'autoformation : une pédagogie pour les adultes</i>	12
3. APPRENDRE SUR ORDINATEUR ?.....	16
LES NOUVEAUX ENJEUX DE L'AUTODIDAXIE	18
1.1. <i>L'apprentissage tout au long de la vie : une nécessité économique</i>	18
1.2. <i>Un remède à l « échec » éducatif ?</i>	20
1.3. <i>De nouveaux publics</i>	22
L'AUTOFORMATION EN BIBLIOTHÈQUE	27
1.1. <i>La volonté de quelques pionniers</i>	27
2. DES OPPOSITIONS	29
2.1. <i>L'apprentissage permanent une soumission au marché ?</i>	29
2.2. <i>Des bibliothécaires sceptiques</i>	30
2.3. <i>Indifférence des élus, méconnaissance des penseurs de l'autoformation</i>	32
3. UNE ÉVIDENCE ET DE RÉELS ATOUTS	33
LES RÉALISATIONS.....	35
1.1. <i>En France</i>	35
1.2. <i>A l'étranger</i>	43
QUEL DISPOSITIF POUR L'AUTOFORMATION ?	45
1. COMBIEN COÛTE UN ESPACE AUTOFORMATION ?.....	45
2. ESPACES	46
3. COLLECTIONS.....	48
4. OUTILS	62
5. UN NOUVEAU RÔLE POUR LE BIBLIOTHÉCAIRE : LA MÉDIATION	63

QUELS PROJETS POUR L'AUTOFORMATION EN BIBLIOTHÈQUE ?	66
<i>1.1. Le fonctionnement en réseaux</i>	<i>66</i>
<i>1.2. Soutien financier et partenariat</i>	<i>67</i>
<i>1.3. La validation et la création de contenu</i>	<i>72</i>
CONCLUSION	75
BIBLIOGRAPHIE.....	77
ANNEXES	80

Avant-propos

L'idée de ce mémoire est née un peu par hasard. M'intéressant pour un précédent mémoire aux collections en langues étrangères des bibliothèques publiques j'ai lu *Bibliothèques et autoformation. La formation tout au long de la vie quels rôles pour les bibliothèques à l'heure du multimédia*, actes du colloque organisé par la Bpi en 2006. Ce colloque dressait le constat paradoxal d'une offre qui rencontre un grand succès là où elle est présente, mais qui peine, malgré les déclarations d'intention et les encouragements de l'IFLA et de la DLL à s'imposer dans le paysage des bibliothèques publiques françaises.

Le choix de ce sujet ne tient cependant pas qu'au hasard d'une lecture, car comme l'écrit Anne-Marie Tremblay citant son directeur de recherche Claude Touchette : "dans l'identification de nos objets respectifs de recherche, nous ne puiserions à rien d'autre qu'à ce qui nous habitait fondamentalement au plan personnel".

Parce que les bibliothèques ont été pour moi ces endroits où l'on peut saisir ce qu'on appelle une deuxième chance, il me semblait important d'apporter mon soutien, modeste, à ceux qui depuis plusieurs années portent ces projets d'espace autoformation, et de proposer à ceux qui seraient intéressés quelques pistes pour bâtir une offre, même dans des bibliothèques au budget limité.

Entre-temps, l'ouverture d'un espace Autoformation au sein de la bibliothèque Mériadeck de Bordeaux, les réalisations ou les projets ici où là (comme la programmation d'un espace Autoformation dans la future Médiathèque de Rouen) m'ont rappelé que les idées fortes, même si elles cheminent lentement, se concrétisent finalement dans les réalisations humaines.

Il est donc fort possible que ce mémoire enfonce des portes déjà ouvertes. De même, au rythme où les supports et les méthodes évoluent, il est fort possible que le guide sommaire que je fournis pour s'y retrouver dans l'univers foisonnant des didacticiels soit rapidement obsolète.

Peu importe! L'obsolescence accélérée des savoirs est au cœur de ce qui, à mon avis, fonde la nécessité de créer des espaces où l'on renouvelle ses connaissances.

Si ce mémoire pouvait convaincre quelques bibliothécaires encore indécis et leur être de quelque secours pour réaliser leur projet, il ne serait pas inutile.

Introduction

« Produire sa vie » écrivait Gaston Pineau en 1983¹. Quel plus bel idéal peut on proposer à chacun. Produire sa vie c'est ne pas être soumis aux idées reçues, aux traditions contraignantes, à l'héritage socio-économiques et à la reproduction des inégalités sociales. Cette idée est au cœur du pacte républicain. Déjà, inspiré des idées sur l'éducation de Rousseau, Condorcet envisageait dès la Révolution Française l'idée d'une formation tout au long de la vie : « Nous avons observé que l'instruction ne devait pas abandonner les individus au moment où ils sortent des écoles; qu'elle devait embrasser tous les âges; qu'il n'y en avait aucun où il ne fut utile et possible d'apprendre et que cette seconde instruction est d'autant plus nécessaire que celle de l'enfance a été resserrée dans des bornes plus étroites ».

Cet Idéal a guidé tout au long du XIX^e siècle l'essor de la lecture, avec la création de la « Société des bibliothèques populaires du Haut-Rhin », la Ligue pour l'enseignement de Jean Macé, la société Franklin, les bibliothèques, auraient pu être le maillon indispensable à l'éducation du peuple conformément au vœu de Jules Ferry : « On peut tout faire pour l'école, pour le lycée ou l'Université, si après il n'y a pas de bibliothèques on n'aura rien fait».

Cependant malgré les professions de foi, et en dépit du volontarisme du discours républicain, le travail de médiation nécessaire à l'encouragement de l'acte autodidacte ne verra jamais le jour en France : enrichies, mais également écrasées par le legs révolutionnaire les bibliothèques restent dans un premier temps des lieux d'érudition et de conservation du savoir à destination des érudits. Après la seconde guerre mondiale, les idées de Charles Sustrac ou d'Henry Lemaître sur l'éducation permanente auraient pu triompher, mais la situation de plein emploi et de croissance rend moins urgente l'exigence d'une aide à la formation. Dans les années 60, la concurrence des nouveaux médias, radio, cinéma et télévision provoque l'avènement des médiathèques, des lieux où le militantisme de la lecture et de la culture s'accommode mal des exigences d'un apprentissage parascolaire.

¹ PINEAU, Gaston. Produire sa vie. Paris : Edilig ; Montréal : Éditions Saint-Martin, 1983.

Pour toutes ces raisons l'autoformation est une idée neuve dans les bibliothèques. En quoi l'autoformation diffère-t-elle de l'autodidactisme ? L'autodidactisme était l'accomplissement d'un parcours individuel, relevant de l'exception. Aujourd'hui, les changements socio-culturels rendent nécessaire la généralisation à tous d'une éducation tout au long de la vie. L'autoformation aujourd'hui est l'un des moyens qui peuvent permettre de développer cette éducation permanente. Dans les bibliothèques publiques elle est donc avant tout une offre, censée répondre à un besoin. Ce besoin, dans une société qui évolue à grande vitesse et rend les savoirs rapidement obsolètes, est grandissant et comme le dit Philippe Carré la question est désormais de savoir « pourquoi, comment et où apprendre ? ». La bibliothèque publique peut aujourd'hui répondre aux deux dernières questions.

Dans une première partie nous définirons ce qu'est l'autodidaxie aujourd'hui et pourquoi l'andragogie (science de l'éducation des adultes) considère l'apprentissage autonome comme le seul adapté à l'âge adulte. Nous évoquerons ensuite de façon synthétique les changements socio-économiques et culturels qui rendent aujourd'hui plus nécessaire l'offre d'une autoformation et nous dresserons un état des lieux de l'offre d'autoformation des bibliothèques publiques en France. Dans une troisième partie nous examinerons le dispositif que nécessite une offre d'autoformation en bibliothèque publique : disposition des espaces, nature des collections, et puisque comme nous le rappelle Philippe Carré, l'autoformation ne peut se passer d'aide, nous nous interrogerons sur cette nouvelle fonction des bibliothécaires : la médiation. Dans une dernière partie nous verrons comment la constitution de réseaux d'échange de savoir, et le développement du partenariat entre bibliothèques et organismes sociaux pourraient se développer pour que la bibliothèque joue pleinement son rôle d'espace de diffusion du savoir.

L'autoformation : développer aujourd'hui l'autodidaxie

1. L'autodidaxie

1.1. L'autodidacte, une figure historique

A défaut de témoignages plus anciens on peut considérer que l'apprentissage autodidacte est presque né avec le livre imprimé, puisque le terme est repéré dès 1580². Pourtant c'est après la Révolution Française que l'autodidaxie va être reconnue comme fait social et encouragée comme symbole de la nécessité d'étendre l'éducation à tous. L'autodidacte est alors reconnu comme particulièrement méritoire, pourtant le besoin de savoir est l'un des traits universellement répandu chez l'homme, ce besoin n'est donc pas exceptionnel. Ce qui l'est en revanche c'est le caractère impératif de ce besoin qui pousse des hommes à lire, non seulement pour le plaisir mais dans le but de progresser et mieux comprendre le monde, et ce, même après une journée de travail harassant.

L'autodidacte est à ce titre une figure emblématique des luttes sociales du XIX^e siècle. Il est celui qui, refusant une situation déterminée par une société arbitraire, s'élève par le travail, la lecture au dessus de sa condition. En rupture avec son milieu, il le vit parfois difficilement, comme Martin Eden le héros de Jack London (personnage de fiction certes, mais dont la vie ressemble de façon troublante à celle de son auteur) que sa nouvelle culture coupe de ses racines sans qu'il lui soit permis d'être heureux dans le nouveau monde qu'il fréquente. Il est difficile effectivement de tracer sa voie et de se repérer sans guide dans le monde du savoir : « ces dangereuses lectures troublèrent mon esprit et je faillis me corrompre » témoigne ainsi Jérôme-Pierre Gilland fils de berger devenu député³ sous la III^e République.

Issu de milieu populaire, l'autodidacte propose une image de ce milieu en rupture avec celle que véhicule les élites et se mue souvent en porte parole des ouvriers et des paysans. Sur le plan culturel d'abord, où il défend la langue populaire contre le

² Verrier, Christian, « Éléments pour une approche de l'autodidaxie », *BBF*, 2002, n° 3, p. 17-21

³ Cité par Bénigno Cacères dans : *Les Autodidactes*, Paris Editions du Seuil, 1967.

classicisme identifié à la culture dominante : « Il serait opportun de rappeler que la langue est créée par le peuple » rappelle Maxime Gorki, « Le français de Brantôme ou de Montaigne est plus savoureux que le français de Racine » appuie Jehan Rictus, auteur du « Soliloque des pauvres ». Sur le plan politique également : ce sont deux ouvriers autodidactes, Anthyme Corbon et Henry Leneveux qui fondent en 1940 « L'Atelier » premier journal à se vouloir « l'organe des intérêts moraux et matériels des ouvriers », très préoccupés des questions scolaires, leurs idées seront reprises par la seconde République. Anthyme Corbon devient même vice-président de la constituante en 1848. Parce que l'autodidacte était par excellence celui qui conteste sa condition sociale et s'élève plus haut par son courage et son mérite il est l'un des symboles du mouvement républicain au XIX^e siècle.

1.2. Un modèle renouvelé

L'instruction rendue obligatoire en 1881, l'autodidacte intégral apprenant à lire et à compter par ses propres moyens relève de l'exception. C'est pourquoi le modèle autodidacte d'aujourd'hui est loin de correspondre à la vision « Romantique » de l'ouvrier qui s'élève ou du « self-made man » américain du XIX^e siècle. Quand ceux-ci s'éduquaient contre et en dépit de l'institution, reprochant parfois à l'éducation d'avoir substitué le culte du diplôme au goût du savoir, on peut dire qu'aujourd'hui et paradoxalement, l'éducation se fixe pour objectif de former des élèves aptes à continuer leur apprentissage de façon autonome : « apprendre à apprendre » est un discours récurrent au sein de l'école aujourd'hui. Comme l'écrivait déjà Paul Lengrand en 1975 « l'éducation doit viser à faire de chaque homme un autodidacte ...celui qui prend en main ses destinées personnelles, morales et intellectuelles ⁴».

On peut donc dire que l'autodidaxie est le résultat d'une éducation réussie, l'institution étant censée fournir un bagage de base qui permette à chacun de poursuivre son parcours éducatif. Dans sa définition de ce qu'il appelle la Néo-autodidaxie, Georges Le Meur⁵ rappelle que les autodidactes d'aujourd'hui maîtrisent la lecture et l'écriture et n'ont pas forcément subi d'échecs scolaires même si leur cursus a été court. Christian Verrier le rejoint en disant qu'aujourd'hui nous serions tous autodidactes en alternance : « En réalité nous serions aujourd'hui en présence d'innombrables et fréquentes phases

⁴ LENGRAND, Paul. *L'Homme du devenir : vers l'éducation permanente*. Paris : Editions Entente, 1975.

⁵ LE MEUR, Georges. *Les Nouveaux autodidactes : néo-autodidaxie et formation*. Lyon : Chronique sociale, 1998.

autodidactiques s'intercalant entre des périodes hétéro formatives. Toute existence apprenante est constituée de périodes hétéroformatives et autodidactiques enchevêtrées⁶ ». C'est cet aller et retour constant entre apprentissage guidé, apprentissage par la pratique et périodes d'autoformation qui fonde l'autodidactisme aujourd'hui. De même qu'un chercheur universitaire est à la fois le produit d'un enseignement et un producteur de savoir, l'autodidacte utilise toutes les ressources à sa disposition pour se réaliser. On pourrait dire qu'il est le chercheur de soi-même.

La distinction qu'opère Georges Le Meur entre Autodidactes et Autoformés, les premiers refusant toute aide à leur propre éducation, les autres ne négligeant pas les aides institutionnelles qui existent, à condition que le choix des objectifs et de l'utilisation de ces ressources leur restent propre, n'est plus valide. L'autodidaxie aujourd'hui adopte des stratégies qui tiennent de l'un et de l'autre.

2. Apprendre seul ?

2.1. L'autoformation : une pédagogie pour les adultes

2.1.1. Le concept d'autoformation

Une ambiguïté perdure sur le terme d'autoformation qui désigne tout à la fois l'autodidaxie (autonomie du choix du contenu, des ressources etc.), l'enseignement individualisé (contenu imposé par contrat) ou le développement personnel. Peu à peu s'imposent les termes d'autoformation et de self-directed learning en anglais pour désigner plusieurs réalités. L'autoformation est ainsi souvent confondue avec l'individualisation, l'apprentissage par l'expérience ou l'éducation à distance:

- Individualisation : pédagogie différenciée, atteinte par des voies différentes d'objectifs et de savoirs communs, susceptible de favoriser l'autonomie sans que ce soit obligatoire.
- Apprentissage par l'expérience : la « praxis », dans laquelle Georges Le Meur voit l'un des fondement de l'apprentissage autodidacte expérimentée par chacun au cours de sa vie, et à laquelle le dispositif de VAE (validation des acquis de l'expérience) donne aujourd'hui une reconnaissance institutionnelle.

⁶ Verrier, Christian, Op. Cit.

-éducation à distance : parfois suivie dans le cadre d'une autoformation mais qui le plus souvent donne lieu à un enseignement très dirigé et organisé.

Rappelons d'abord que l'apprentissage autodirigé est d'abord un fait social bien avant de devenir une ingénierie ou un dispositif de formation : « il y a toujours eu des mauvais élèves qui devenaient, plus tard, des hommes instruits et cultivés » constatait Marc Bloch en 1943⁷. Au cours des années 60, la recherche américaine commence à s'intéresser à ces autodidactes. L'influence du psychologue Carl Rogers, fondateur de la psychothérapie non-directive est alors prépondérante. Il affirmait que dans le cadre d'une psychothérapie "tout ce qui peut être enseigné à l'autre est relativement négligeable, et il a peu ou pas d'influence significative sur le comportement" il ajoutait «Le seul apprentissage qui influe de façon significative sur le comportement est l'auto-découverte, l'auto-apprentissage ouvert»⁸.

Cette pensée, assez proche de ce que Socrate appelait la maïeutique est transposée dans le domaine de l'éducation et donne naissance au concept de « Self directed learning », équivalent anglais de l'autoformation. Au cœur de cette notion, la prépondérance du sujet par rapport au dispositif, l'autonomie comme condition essentielle et inhérente de l'apprentissage à l'âge adulte, l'apprentissage devenant cette « formation de soi par soi »⁹ chère à Gaston Pineau.

Cernons le sujet en reprenant la définition donnée par Nicole Tremblay¹⁰ : l'autoformation c'est une « situation éducative (pédagogique ou andragogique) (...) favorable à la réalisation d'un projet pendant lequel la plus grande motivation d'une personne est d'acquérir des connaissances (savoir) et des habiletés (savoir-faire) ou de procéder à un changement durable en soi-même (savoir être). Pour ce faire, cette personne assume un contrôle prépondérant en regard d'une ou de plusieurs dimensions de son projet : contenu, objectifs, ressources, démarche et évaluation ».

Cette définition nous semble l'une des meilleures puisqu'on peut l'appliquer aux trois aspects qui peuvent motiver l'autoformation :

-la volonté d'évoluer professionnellement : elle est alors un substitut efficace à la formation professionnelle.

⁷ BLOCH, Marc. *Ecrits clandestins*, Publiés dans *L'Etrange défaite*. Paris : Gallimard, 1990.

⁸ ROGERS, Carl. *Le Développement de la personne* / trad., Eléonore.L. Herbert. Paris : Dunod, 1996.

⁹ Op. Cit.

¹⁰ TREMBLAY, Nicole Anne. *L'autoformation pour apprendre autrement*. Montréal : Presses de l'université de Montréal, 2003.

-la réalisation de soi par soi où le contenu et les objectifs de l'autoformation dépassent largement la vie professionnelle mais concernent la vie quotidienne, la culture et l'épanouissement personnel.

-le besoin d'autonomisation et de responsabilisation des individus

L'efficacité de l'autoformation repose sur le constat que la connaissance est une construction de l'apprenant et non une transmission statique via des livres ou des formateurs. Cet apprentissage se fait souvent de façon informelle, en lisant un livre et en réfléchissant sur l'histoire racontée, en assistant à une pièce de théâtre ou tout simplement, comme le décrit Gaston Pineau en réfléchissant le soir au lit aux événements de la journée. L'autoformation se distingue cependant de ces apprentissages informels parce qu'elle est une entreprise volontaire. Cette entreprise aboutit lorsque la motivation de l'apprenant rencontre un environnement propre à lui permettre d'accroître ses connaissances en toute autonomie.

2.1.2. L'autonomie : une nécessité pour l'apprentissage à l'âge adulte

Dés 1926 dans « The Meaning of adult education » Lindeman voyait dans le respect de l'autonomie un élément fondamental de l'éducation des adultes¹¹.

C'est en partant de ce constat que la recherche américaine s'est intéressée depuis les années 60 à ce qui différencie l'apprentissage à l'âge adulte de celui de l'enfance et de l'adolescence créant le terme nouveau d'andragogie : science de l'éducation des adultes.

Malcolm Knowles¹² définit en 1971 les spécificités de l'adulte apprenant :

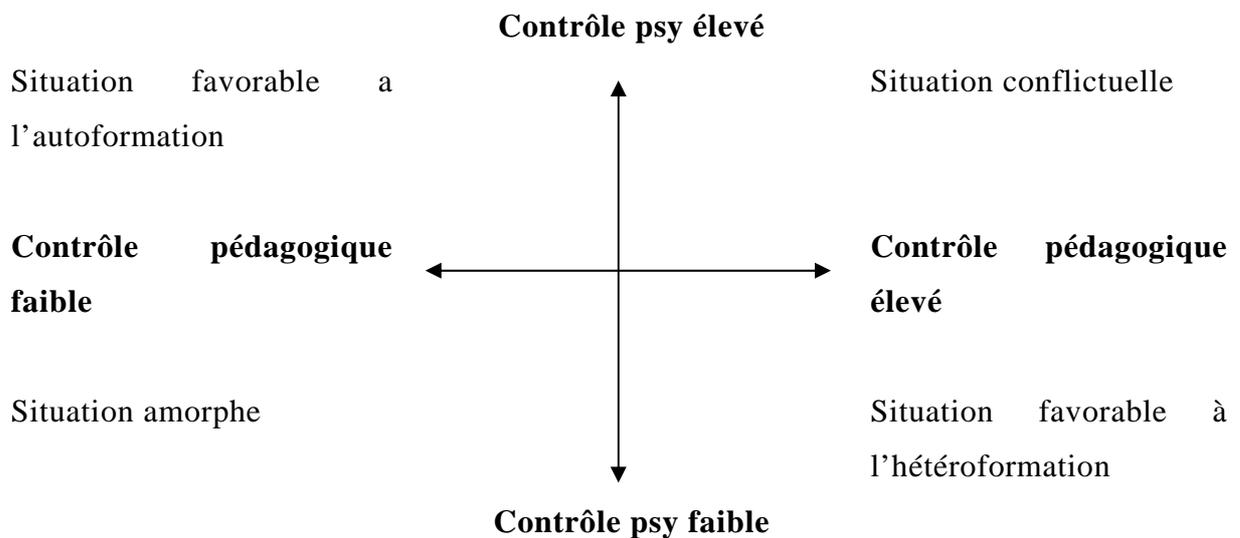
- sa conception de lui-même change : il passe d'une conception de personne dépendante à celle de personne autodirigée
- son bagage d'expérience grossit et il devient une ressource toujours plus importante en regard de son apprentissage
- sa motivation à apprendre devient d'avantage conditionnée par l'exercice de ses divers rôles sociaux
- la perception du temps change : passage de l'usage éventuel à l'usage immédiat, du contenu à la résolution de problèmes.

¹¹ LINDEMAN, Eduard Christian. *The Meaning of adult education*. New-York : New Républic, 1926.

¹² KNOWLES, Malcolm S. . *The modern practice of adult education; andragogy versus pedagogy*. New York : Association Press, 1970.

L'adulte apprenant est donc plus motivé par l'usage social ou pratique des connaissances qu'il acquiert, son expérience est un recours, et son indépendance est nécessaire.

C'est ce que résume également le schéma proposé par Huey B. Long¹³



Selon ce schéma on constate qu'à l'âge adulte où le contrôle psychologique est plus élevé, un contrôle pédagogique trop soutenu est vécu comme un obstacle à l'apprentissage et génère des conflits. Cette aspiration à un apprentissage indépendant est prise en compte depuis plusieurs années par les organismes de formation qui développent des méthodes dites innovantes comme l'enseignement assisté par ordinateur, les « Lieux ressources » comme les Ateliers Pédagogiques Personnalisés (APP) en France, la formation à distance. L'efficacité de l'apprentissage autonome est donc reconnue par l'institution. Cependant, même les organismes de formation dite individualisée dépendent des institutions et sont censés répondre à des besoins sociaux économiques. C'est ce que dénonce Georges Le Meur en parlant de « non respect de l'autonomisation ». Or nous rappelle ce même auteur, l'autoformation est souvent utilisée comme moyen d'émancipation, à ce titre, toute contrainte est contre productive. Ce qui n'inclut pas forcément une solitude de tous les instants, bien au contraire, l'auto formé est en général quelqu'un qui sait mobiliser les ressources à sa disposition :

13 Cité par Tremblay, Nicole dans *L'autoformation, pour apprendre autrement* p.61

ressources sociales en faisant appel à des « experts » par lui reconnus, ressources documentaires à commencer par le livre qui reste l'un des vecteurs principaux de la transmission de connaissance, mais aussi ressources inédites que permet désormais l'essor des nouvelles technologies.

3. Apprendre sur ordinateur ?

3.1.1.1. L'ordinateur comme enseignant infatigable et neutre

George Le Meur, se basant sur l'étude de parcours d'autodidactes, souligne à quel point leur apprentissage se fait par la pratique de leur métier et bien souvent en tirant des leçons des erreurs qu'ils ont pu commettre. C'est là l'un des avantages de l'enseignement sur ordinateur, on peut répéter autant qu'on le désire un exercice, se tromper très souvent, étudier selon un rythme lent sans jamais lasser l'ordinateur. C'est ce que soulignent J.F. Bourdet et P. Teutsch : « L'avantage d'un travail mené par l'apprenant à l'aide d'outils interactifs informatisés porte sur la capacité d'ajustement intégrée dans le système. Si cette capacité est, dans la mesure des connaissances actuelles, bien moins riche que la situation d'interaction humaine, elle est en revanche marquée par un phénomène bien caractéristique de l'informatique : la possibilité de répétition à l'infini des tâches, des tentatives, des reprises. Cette richesse quantitative de l'utilisation du logiciel est une première possibilité de personnalisation effective du parcours individuel¹⁴ ».

La disponibilité de l'enseignant virtuel est totale puisque la plupart des didacticiens proposent une aide interactive répondant à toute sollicitation de l'utilisateur, et surtout, l'ordinateur est un outil neutre qui n'émet pas de jugement de valeur en cas d'erreur. Cette neutralité de l'ordinateurs face aux échecs, c'est ce qu'apprécie par exemple, Jacques interrogé dans l'enquête de public à la Bpi : « parce que vous vous arrêtez si vous êtes un peu agacé (...) chose qui n'est pas faisable en temps réel quand on a un être humain qui exige...En plus on est généralement dans un rapport de pouvoir qui bloque...¹⁵ ».

14 BOURDET, Jean-François, TEUTSCH, Philippe. *Définition d'un profil d'apprenant en situation d'autoévaluation* / dans *Apprentissage des langues et système d'information et de communication*. Revue en ligne disponible sur : <http://alsic.u-strasbg.fr/Menus/framerec.htm>, Vol. 3, numéro 1, juin 2000, pp. 125 - 136

15 Enquête publiée dans *Bibliothèques et autoformation. La formation tout au long de la vie quels rôles pour les bibliothèques à l'heure du multimédia ?* Paris : Bibliothèque publique d'information, 2006

De plus, l'ordinateur permet un apprentissage en réelle autonomie et à son niveau exact, sans être dépendant de l'hétérogénéité des niveaux au sein d'un groupe. L'enquête de la Bpi le confirme, le choix de l'autodidactisme est souvent lié à ce besoin de ne pas dépendre du rythme des autres, soit parce que l'apprenant se sent freiné comme Nathalie « ...quand j'apprenais avec mes camarades, c'est surtout eux qui en profitaient plus que moi », soit à l'inverse parce qu'il a du mal à suivre le rythme imposé comme Ivan qui a délaissé les cours d'Italien à l'Université parce que les séances étaient trop fréquentes. Enfin l'enseignement sur ordinateur permet, surtout pour un public fragile, l'acquisition de compétences transversales, liées à l'utilisation de l'outil, mémorisation des procédures, manipulation de périphériques (souris, clavier), apprentissage de la lecture à l'écran.

Les nouveaux enjeux de l'autodidaxie

1.1. L'apprentissage tout au long de la vie : une nécessité économique

1.1.1. Les transformations du travail

Depuis le premier choc pétrolier de 1973, l'ensemble des pays industrialisés a connu une révolution de la conception du travail. D'une société de plein emploi où la formation initiale déterminait la qualification des individus pour le reste de leur carrière, nous avons évolué vers une société où l'emploi n'est jamais définitif et où la formation, la réorientation des individus, est une donnée régulière de la vie professionnelle. Par ailleurs les gisements d'emploi ne résident plus dans les industries traditionnelles mais dans les services.

En effet, en 1936, les secteurs d'activités se répartissaient en France en trois tiers presque égaux : agriculture 32%, industrie 34% et services 35%. Aujourd'hui, selon Jean-Pierre Bouchez¹⁶, on compte moins de 5% d'agriculteurs, 26% d'emplois dans l'industrie et près de 70% dans les services. Cette tertiarisation des sociétés modernes s'accompagne d'un besoin accru en connaissances transversales, la maîtrise des technologies de l'information, d'au moins une langue étrangère deviennent par exemple nécessaires même pour des métiers jugés d'un faible niveau de qualification : « Pour la France comme pour les pays comparables, la principale source de richesses réside désormais dans les savoirs et les compétences davantage que dans les ressources matérielles [...] le problème central concerne moins l'accès à l'information que la faculté de s'en servir, et plus généralement, la capacité d'apprentissage de la part des différents acteurs concernés¹⁷ ». Dans ce nouveau cadre la formation tout au long de la vie est devenue une nécessité économique. La loi du 16 juillet 1971 sur l'organisation de la formation professionnelle continue reconnaissait la nécessité d'une formation professionnelle pour les adultes. Cette loi n'eût cependant pas tous les effets escomptés,

¹⁶ BOUCHEZ, Jean-Pierre. *Les Nouveaux travailleurs du savoir*. Paris : Editions d'organisation, 2004.

¹⁷ Commissariat général du plan. *La France dans l'économie du savoir : pour une dynamique collective*, Paris : La Documentation française, 2002.

en effet les études montrent que les formations proposées par les employeurs concernent essentiellement le personnel stable et surtout les cadres, celles que dispense l'Etat bénéficient surtout aux chômeurs ayant un niveau d'éducation élevée¹⁸, contribuant ainsi à créer des écarts d'instruction toujours plus grands au sein de la population. Comme en témoigne Geneviève interrogée dans l'enquête sur le public de l'espace Autoformation de la Bpi : *« J'ai été secrétaire de direction de 1986 à 1992. Dans l'entreprise où j'ai travaillé jusqu'en 1999, je n'ai jamais eu le droit d'avoir une formation en informatique. La direction n'accordait pas de formation en interne. C'était toujours les cadres qui avaient la priorité. Je crois que savoir ce que les autres ne savent pas, avoir la connaissance, cela donne un pouvoir sur les autres »*

Dans ce contexte, offrir à ceux qui ont la motivation d'apprendre par eux-mêmes, le dispositif et la médiation nécessaire contribue à l'égalité des chances qui est une exigence démocratique.

1.1.2. Des savoirs rapidement obsolètes

Jean-Marie Albertini écrit en 1992 : « Il n'est plus possible aujourd'hui de concevoir l'apprenant (quelque soit son âge) comme une éponge absorbant et stockant l'information¹⁹ ». On sait effectivement que l'information n'est pas le savoir, elle est du registre des données et ne trouve sens que si l'individu est capable de les assimiler. Or la société dite de l'information nécessite une adaptation permanente à de nouveaux outils, de nouveaux langages. Dès lors, c'est l'individu et sa capacité à l'apprenance qui est au cœur du nouveau système économique. Le travailleur de demain ne pourra se contenter d'avoir reçu une formation initiale, aussi complète soit-elle. Ce qui sera jugé dans l'exercice de son travail, c'est sa capacité à établir des diagnostics, à trouver des solutions à des problèmes nouveaux.

Cette évolution rapide des techniques et des savoirs professionnels touche l'ensemble des corps de métier, que ce soit l'agriculture, l'industrie ou le tertiaire, tous ces domaines, au cours des trente dernières années, ont connu de grandes transformations dans l'exercice quotidien des métiers. Cette évolution s'est encore accélérée depuis quinze ans avec le développement et la généralisation des outils informatiques.

Or Selon le CREDOC (Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie) dans son étude de « La diffusion des technologies de l'information

¹⁸ PEREZ, Coralie, THOMAS, Gwenaëlle. Trajectoire d'emploi précaire et formation continue, Economie et statistiques, 2005, n° 388-389, pp. 107-127.

dans la société française », en recoupant les informations sur l'utilisation de l'ordinateur au travail et au domicile, on constate que 40% de la population n'est jamais confrontée à l'informatique. Il s'agit principalement des plus de 60 ans, des personnes peu diplômées (83% des non-diplômés et 49% des titulaires d'un Bepc) et des personnes vivant dans un foyer percevant moins de 1 500 Euros mensuels.

Enfin, au-delà de 60 ans, 80 à 95% de la population ne se connectent jamais. C'est aussi le cas de 87% des non-diplômés et de 65% des personnes vivant dans des foyers modestes.

Or après s'être imposée dans le monde du travail, l'informatique est présente aujourd'hui dans tous les domaines : loisirs, vie quotidienne. De plus, les outils évoluent continuellement, offrant de nouvelles possibilités mais demandant aussi des connaissances toujours nouvelles. Quelqu'un qui aurait suivi une formation poussée en 2000 serait désespéré devant ce qu'il est convenu d'appeler le WEB 2.0.

Le citoyen doit pouvoir trouver au sein de la cité les moyens de s'adapter et de ne pas être exclu des actes de la vie quotidienne, comme la réservation d'un billet de train ou le paiement des ses impôts.

1.2. Un remède à l'« échec » éducatif ?

1.2.1. Un système éducatif inégalitaire

Paradoxalement l'allongement continu de la scolarité a plutôt aggravé la situation des jeunes les plus défavorisés socialement : l'échec scolaire est désormais synonyme d'exclusion totale du monde du travail, or on sait qu'un fils d'ouvrier a 4 fois plus de chance qu'un fils de cadre supérieur de sortir du système éducatif sans diplôme. Jean-Claude Carle président de la mission d'information sur le fonctionnement des dispositifs de formation professionnelle déplorait devant le Sénat «le constat atterrant des 160 000 jeunes quittant chaque année l'enseignement secondaire sans diplôme ou qualification ;(...) de l'illettrisme touchant 9 % de la population âgée de dix-huit à soixante-cinq ans scolarisée en France ; (...) du chômage des jeunes actifs s'élevant à 22,8 %²⁰».

¹⁹ ALBERTINI, Jean-Marie, *La Pédagogie n'est plus ce qu'elle sera*, Paris : Le Seuil / CNRS, 1992.

²⁰ *Formation professionnelle : le droit de savoir : Rapport d'information sur le fonctionnement des dispositifs de formation professionnelle* / [rédigé] par MM Jean-Claude Carle,... Bernard Seillier, pour la Mission commune d'information. Consultable en ligne : <http://www.senat.fr/rap/r06-365-1/r06-365-10.html>

Plus encore le Bac lui même ne garantit pas une place dans le système, c'est alors l'école qui est accusée de ne plus assurer l'égalité des chances. L'école devient ainsi un sujet de conflit entre « ceux qui veulent instruire et ne se sentent responsables d'aucune autre mission, ceux qui veulent que l'école s'ouvre sur la réalité sociale et assume une mission éducative globale et ceux qui veulent que l'école calque ses enseignements sur les besoins des entreprises du bassin d'emploi ». ²¹

Impuissante à jouer son rôle d'ascenseur social, l'école est de plus accusée de remplacer le goût du savoir par l'obsession du diplôme, et donc de préparer insuffisamment les élèves aux exigences de la future société de la connaissance.

1.2.2. Le rejet des structures contraignantes

Depuis 1959 la scolarité est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans, entraînant de façon paradoxale un rejet de l'institution scolaire qui ne devient plus que l'endroit où, selon les mots de Bernard Charlot, on « obtient un ticket social au moindre coût pour le travail de l'esprit ». « L'école c'est important mais c'est embêtant ²² » déclare un élève interrogé, dès lors, il est à craindre que les connaissances acquises lors de l'enseignement initial ne soient que fugitives et oubliées très vite lorsque l'individu entre dans la vie professionnelle, comme semble le montrer une étude citée par Joffre Dumazedier : aux Etats-Unis seuls 12% des étudiants ayant effectué 4 ans d'université auraient des choix culturels différents de ceux ayant cessé leurs études après le secondaire, le constat est d'autant plus inquiétant que les racines semblent profondes et inhérentes au système scolaire. Marc Bloch déplorait déjà en 1943 « beaucoup de prétendus bons élèves n'ouvriront plus jamais un livre ».

Pourtant les mutations permanentes de la société rendent nécessaire non seulement une formation initiale approfondie mais surtout l'aptitude à renouveler cette formation tout au long de la vie. C'est pourquoi le rapport de la commission de l'UNESCO présidé par Jacques Delors ²³ préconisait que l'éducation ne soit plus centrée sur l'institution scolaire mais sur une pratique, pratique d'apprentissage qui permette de renouveler les savoirs tout au long de la vie.

²¹ LEPAGE, Franck Le Travail de la culture dans la transformation sociale Une offre publique de réflexion du ministère de la jeunesse et des sports sur l'avenir de l'éducation populaire FRANCE. Ministère de la jeunesse et des sports, Paris : Documentation française, 2001. Consultable en ligne : <http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/014000300/0000.rtf>

²² CHARLOT, B., ROCHEX, J.-P., BAUTIER, B., Le Rapport au savoir en milieu populaire : une recherche dans les lycées professionnels de banlieue, Paris : Anthropos, 1999.

C'est en prenant acte que l'école échouait à s'adapter à la mouvance sociale que Joffre Dumazedier envisageait l'autoformation comme une nécessité et une possibilité : nécessité dans un monde du travail qui demande toujours plus d'autonomie et de responsabilité, possibilité pour un enseignement où la vision disciplinaire semble conduire à une impasse.

Les supports d'autoformation peuvent répondre à cette exigence d'un nouveau paradigme éducatif, parce que leur usage se fait en complète autonomie, parce que leur aspect ludique est propre à intéresser un public jeune, mais permettent toutefois, au terme d'un parcours éducatif d'apprendre de façon efficace et moins contraignante.

1.3. De nouveaux publics

1.3.1. Migrations

Rappelons que, selon l'enquête annuelle de l'Insee de 2004, près de cinq millions d'immigrés résident en France, dont un quart en Ile-de-France²⁴. Cette même enquête a permis de constater une augmentation des immigrations en provenance d'Asie et d'Afrique sub-saharienne. Cette population étrangère nouvellement arrivée en France éprouve un réel besoin pour une offre d'apprentissage du Français langue étrangère (FLE). Le succès de l'Espace langue de la BPI, dès son ouverture et jamais démenti depuis, l'a démontré puisqu'il fallut dès 1980 ouvrir un deuxième espace de vingt postes, puis élargir et diversifier l'offre en fonction des vagues successives d'immigration²⁵. Maghreb, Asie, Europe de l'Est, Chine... Cet intérêt des populations étrangères est confirmé à la Bibliothèque Municipale Internationale de Grenoble, dont le public est constitué à 50% d'étrangers²⁶.

L'Europe comprend désormais 27 pays, soit 490 millions d'habitants dont 44% ne parlent que leur langue maternelle²⁷, par ailleurs les échanges avec les pays d'Asie en pleine croissance économique se développent, face à ces mouvements de population qui

²³ DELORS, Jacques. *L'éducation : un trésor est caché dedans : rapport à l'UNESCO de la commission internationale pour l'éducation pour le XXI^e siècle*, Odile Jacob, 1996

²⁴ *Insee première*, n° 1098, août 2006, [en ligne] <http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1098/ip1098.html> (page consultée le 9 janvier 2008).

²⁵ BARBIER-BOUVET, Jean-François. *Babel à Beaubourg : l'autodidaxie linguistique à la B.P.I. : enquête sur les usages et les usagers de la médiathèque de langues*, Paris : B.P.I., 1982

²⁶ Lhuillier, Marion, *La bibliothèque municipale internationale de Grenoble*, *BBF*, 2007, n° 3, p. 52-57 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 27 février 2008

²⁷ Chiffres 2005

s'accélérent le rapport Delors²⁸ soulignait en 1996 l'importance de l'apprentissage des langues dites véhiculaires, c'est-à-dire celles qui sur le plan international permettent de communiquer. Importance démocratique, puisque les résidents européens ont le droit de vote aux élections locales, mais importance sociale également. Si on veut éviter que ne se créent des ghettos linguistiques, il est désormais urgent de proposer à ces populations des lieux où en toute autonomie, on puisse apprendre la langue du pays de résidence.

Cette mission d'aide à l'intégration est dans les pays d'immigration comme le Canada ou les États-Unis l'une des premières missions dévolues aux bibliothèques, et l'un des principaux services par exemple des bibliothèques de Toronto ou de celles du Queen's à New-York. L'exemple de la BPI démontre qu'en France aussi ce type d'offre rencontre son public.

1.3.2. Le temps libéré

Pour Gaston Pineau c'est à la faveur de moments libérés, que peuvent naître le désir et la volonté d'apprendre. Or, Joffre Dumazedier le rappelle, depuis 1980 la durée du temps libre est devenue supérieure à celle du travail, et l'éducation n'a pas su « civiliser » ces espaces de loisir. Même si l'enquête de l'INSEE « Emploi du temps » effectuée en 1999²⁹ semblait indiquer un retournement de la tendance séculaire à la diminution du temps de travail, elle rappelait cependant que le temps libre concernait en premier lieu les chômeurs. L'enquête « Formation continue 2000 » effectuée par le Cereq (avant la loi sur les 35 heures) et publiée en 2003 démontre que sur l'ensemble des formations suivies par les demandeurs d'emploi, près de 60% le sont de leur propre initiative, soulignant à quel point ils souhaitent utiliser ce temps libéré et contraint pour se former et se reconverter.

Par ailleurs, l'avancement de l'âge de la retraite combiné avec l'allongement de la durée de la vie a donné naissance à un nouveau public celui des seniors. Selon les études la part des personnes de plus de 60 ans en France est passée de 18% en 1962, à 21% en 1999. Les démographes estiment qu'en 2040 les plus de 60 ans représenteront 33% de la population. De plus, ces personnes seront majoritairement en bonne santé à un âge de plus en plus avancé³⁰.

²⁸ Op. Cit.

²⁹ Compte-rendu dans *Economie et statistiques*, n°352-353, 2002.

³⁰ Chiffres cités par RENAUDIN, Géraldine. *L'université Inter Age, un succès qualitatif et quantitatif*. Gazette de l'UIA, N° 5, janvier-février-mars 2008. Disponible en ligne : <http://www.uiad.fr/documents/echanges2.pdf>. Consulté le 1^{er} mars 2008

Or ce public profitant du temps libéré éprouve le besoin de se former et s'informer. Le succès des Universités Inter Âge (UIA) le prouve : 1515 adhérents dont 82% de retraités à l'UIA 94 de Créteil et du Val de Marne, 6000 à l'UIA du Dauphiné³¹, 16000 à la Sorbonne³², et particulièrement à l'INALCO. De même le public assistant aux conférences que l'Université de Tous les Savoirs organise depuis 2000 est composé à 23% de retraités.

Si l'on ajoute que depuis l'enquête du Cereq, la mise en place des 35 heures a libéré même chez les actifs un potentiel de temps. On peut penser comme Joffre Dumazedier que ce temps pourrait être utilisé pour une autoformation, parfois dans un but culturel ou d'épanouissement personnel mais aussi parfois dans le but d'évoluer professionnellement. L'offre d'autoformation répond donc à un véritable besoin du public.

1.3.3. La peur du déclassement

Si l'apprentissage à l'âge adulte peut être le fruit d'une motivation positive, on ne peut sous-estimer les éléments négatifs de cette motivation. La peur en effet peut-être au centre de cette volonté d'apprentissage. Les médias actuels reflètent les habitudes des couches socialement élevées parmi la population et donnent une fausse image de la réalité de nos sociétés : tout le monde maîtriserait les nouvelles technologies, Internet serait le média dominant utilisé par tous. Or un peu d'observation dans les espaces Autoformation montre à quel point une grande partie du public est peu familiarisée avec ces évolutions, ne se reconnaît pas dans cette société « tout technologique » et craint l'exclusion. Les témoignages des professionnels repris dans l'enquête sur le public de l'Espace Autoformation de la Bpi le confirme : *« Mais c'est surtout qu'il y a de plus en plus de gens qui se mettent à l'informatique, alors qu'ils n'étaient pas du tout dans l'idée de le faire (...), c'est vrai que ça peut être plutôt des femmes qui ont quarante, cinquante ans, et qui, pour elles, l'informatique, ça leur paraît quelque chose dont elles n'auront même pas eu l'idée de se servir. Et puis, finalement, elles s'aperçoivent que la vie le demande. Enfin, quand elles cherchent un travail ³³ »*. C'est donc bien parfois une peur du déclassement généré par une société anxieuse qui peut motiver la demande de

³¹ Echanges, bulletin de l'U.I.A.D, n°2. Mars 2008. Disponible en ligne : <http://www.uiad.fr/documents/echanges2.pdf> . Consulté le 1^o mars 2008.

³² Temps-libre.Info. Septembre 2006.Revue en ligne. Disponible en ligne : <http://www.temps-libre.info/spip.php?article195>. Consulté le 1^o mars 2008.

³³ Enquête publiée dans *Bibliothèques et autoformation. La formation tout au long de la vie quels rôles pour les bibliothèques à l'heure du multimédia ?* Paris : Bibliothèque publique d'information, 2006

dispositifs d'apprentissage « un usager parle de « *roue sans fin [de la formation]* », comme s'il s'agissait d'une torture. »³⁴

Des études récentes pourraient faire croire que ce fossé numérique se résorbera avec la baisse du prix des micro-ordinateurs et des abonnements à l'ADSL, en effet en 2005, 45% des ménages possédaient un micro ordinateur contre 15% en 1996, un sur trois avait accès à Internet contre 1 sur 15 en 1996. La réduction de la fracture ne serait donc qu'une question de temps et de baisse des coûts. Pourtant ces chiffres cachent de grandes disparités : en effet 70% des titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur ont un PC et 58% accès à Internet contre 18,7 et 10% pour les gens n'ayant aucun diplôme confirmant ce que disait Philippe Carré « Internet ne fait qu'aggraver des inégalités préexistantes ³⁵ ». S'il y a une démocratisation des nouvelles technologies, elle doit s'envisager sur une longue durée.

Or et c'est là un point capital, le matériel comme les connaissances sont sujets à une obsolescence de plus en plus rapide. La prise d'un congé parental, une période de chômage persistante, une longue maladie et le savoir acquis peut devenir complètement inutile. A l'inverse de l'enseignement traditionnel, écriture, arithmétique, l'enseignement des nouvelles technologies doit toujours être renouvelé. Récemment, l'apparition des Blogs, des fils RSS, des agrégateurs a encore modifié l'utilisation et les usages de l'Internet. Parce que ces nouveaux outils demandent toujours de nouvelles compétences, on ne peut considérer la fracture numérique comme un phénomène ponctuel qui se résorbera, mais comme un processus toujours actualisé, touchant des populations parfois jusque là épargnées. Comme l'écrit Eric Guichard « Oui, la « fracture numérique » existe, et elle n'est que la traduction d'une violente ségrégation culturelle et intellectuelle, qui ne fait que s'amplifier avec les « nouvelles

³⁴ Id.

³⁵ CARRE, Philippe. *L'Apprenance : vers un nouveau rapport au savoir*. Paris : Dunod, 2005

technologies ³⁶». Si l'on veut lutter contre cette ségrégation au sein même des sociétés modernes, il est urgent de proposer en permanence les moyens et les outils pour, sinon combler ce fossé, du moins éviter qu'il ne se creuse.

.

³⁶ GUICHARD, Eric. *La « fracture numérique » existe-t-elle ?* INRIA – ENS, 4 septembre 2003. Traduction française de l'article Does the 'Digital Divide' Exist? , publié dans l'ouvrage Globalization and its new divides: malcontents, recipes, and reform (dir. Paul van Seters, Bas de Gaay Fortman & Arie de Ruijter, Dutch University Press, Amsterdam, 2003).
Consultable en ligne : <http://barthes.enssib.fr/atelier/geo/Tilburg.html>

L'autoformation en bibliothèque

1.1. La volonté de quelques pionniers

Si, en France, les réalisations n'ont jamais été à la hauteur des discours, la formation volontaire des citoyens est une idée ancienne dans l'univers des bibliothèques. Dès 1925 l'ALA (American Library Association) créait une commission sur le rôle des bibliothèques dans l'éducation des adultes. L'idée était dans l'air du temps puisque lors du congrès d'Alger en 1931, Henry Lemaître disait « ...il faut également compléter l'enseignement des lycées et collèges et permettre à ceux qui en sont sortis de se tenir au courant de ce qui s'écrit, au courant des progrès de la science. Sur un autre plan, l'ouvrier comme l'artisan aime à se perfectionner dans son métier.³⁷ ».

On ne parle pas alors de didacticiels, ni de fossé numérique, mais l'exigence d'une bibliothèque au service des citoyens, lieu de ressource pour la compréhension des innovations technologiques est déjà là. Dès lors le discours des bibliothécaires sur la nécessité de concourir à ce qu'on appelle alors l'Education permanente est récurrent, ainsi lors des journées d'étude des bibliothèques en décembre 1957, M. Poindron, conservateur en chef à la bibliothèque nationale insiste «...on est en droit d'affirmer qu'aucune éducation permanente valable ne pourra être assurée sans les bibliothèques. Encore faut-il que les bibliothèques s'adaptent et, cela va sans dire, reçoivent les moyens matériels de s'adapter aux besoins actuels... ». Il est appuyé par M. Crémieux-Brilhac, chargé de mission de l'Éducation nationale : « L'éducation permanente, est une de nos préoccupations essentielles (...). Or, pour cette éducation permanente, il est évident que la bibliothèque est un instrument et un instrument irremplaçable³⁸. »

10 ans après on aspire toujours, dans les discours, à une bibliothèque comme lieu de ressources pour tous les domaines de la connaissance, Jean Hassenforder, théoricien de l'Education permanente et promoteur des bibliothèques publiques en France affirmait "Dans un système d'éducation permanente, la bibliothèque publique a son rôle propre. D'une part, elle atteint directement une large fraction de la population et, par là, peut

³⁷ Cité **In :** CHARTIER, Anne-Marie, Hébrard, Jean. *Discours sur la lecture*. Paris, BPI-Centre Pompidou / Fayard, 2000

contribuer à l'évolution d'un grand nombre de personnes rebelles à l'éducation des adultes proprement dite³⁹ ».

Cette éducation permanente doit utiliser tous les outils à sa disposition, y compris les nouveaux médias de masse, radio, télévision. Ces nouveaux médias perçus comme des concurrents redoutables du livre dont on peut craindre qu'ils n'engendrent la passivité des citoyens, peuvent également devenir des outils pour l'éducation permanente comme nous le montre cet extrait des conclusions du colloque de Namur « Bibliothèques publiques et éducation permanente » en 1966:

« Estimant que les bibliothèques publiques ont à jouer un rôle important dans le domaine de l'éducation permanente et de l'utilisation intelligente des loisirs, contribuant ainsi à l'épanouissement et au bonheur de l'individu, pour le plus grand bien de la collectivité, le Colloque considère que les bibliothèques publiques ne peuvent jouer ce rôle que si elles possèdent un équipement adéquat, leur permettant de répondre aux aspirations et aux besoins des individus et des divers groupes sociaux. (...)

La bibliothèque publique doit comporter, outre les livres, des documents audio-visuels. Elle doit être à même de permettre l'exercice d'autres activités éducatives et culturelles. (...)

Considérant que les bibliothèques publiques sont un moyen de communication de masse, comparable à la presse, la radio, le cinéma, la télévision, etc., le Colloque estime qu'une coopération doit être créée entre les bibliothèques publiques et ceux-ci. Les bibliothécaires doivent prendre l'initiative d'établir des contacts avec eux et s'efforcer d'influencer leurs activités. »⁴⁰ »

Malheureusement, au delà des discours, il faut attendre 1976 et l'ouverture de la Bpi pour que l'autodidaxie entre vraiment dans les bibliothèques publiques françaises avec la médiathèque de langues. Pourtant, 30 ans après, les expériences d'autoformation restent exceptionnelles au sein des bibliothèques publiques. C'est qu'à l'inverse des dirigeants la profession n'est pas convaincue que l'autoformation soit une mission pleine et entière des bibliothèques.

³⁸ « Journées d'étude des bibliothèques de France », *BBF*, 1957, n° 12, p. 879-902. [En ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 9 mars 2008

³⁹ HASSENFORDER, Jean. *Bibliothèque et éducation permanente*, Éducation et bibliothèques, 1963, n° 6, p. 1 à 9

⁴⁰ Conclusions du colloque « Bibliothèques publiques et éducation permanente »: Colloque de Namur. 24-29 octobre 1966 », *BBF*, 1967, n° 1, p. 1-4

2. Des oppositions

2.1. L'apprentissage permanent une soumission au marché ?

Avant d'évoquer l'opposition des professionnels de bibliothèques il convient d'évoquer les réticences que le concept d'apprentissage tout au long de la vie rencontre chez les chercheurs en éducation.

En effet, si le besoin d'apprendre est unanimement reconnu comme l'un des traits fondateurs de la grandeur humaine, son utilisation à des fins économiques est discutée. Les théoriciens de l'autoformation sont accusés de ne voir que les enjeux économiques de celle-ci. La théorie de l'Homme prenant en charge son destin par l'auto apprentissage est à cet égard vue comme l'ultime avatar du libéralisme, où l'homme lui même devient une entreprise, l'entreprise de soi-même, confronté à la concurrence des autres. Ainsi Philippe Carré décrivant cette opposition reconnaît « elle peut () participer de la détérioration des conditions de travail en accentuant la responsabilité du salarié dans le développement de ses compétences jusqu'à la culpabilisation⁴¹ ».

C'est le discours de l'entreprise appelant à plus d'autonomie et d'initiative que condamne également Daniel Cohen : « Il ne fait aucun doute que les nouveaux termes : autonomie, esprit d'initiative, coopération, aient comme contrepartie souffrance, désarroi, malaise, impuissance, stress, peur⁴² ». L'opposition se cristallise également autour des supports et de la notion d'autonomie censée favoriser l'émergence d'un marché de l'autoformation. Pour Franck Lepage, il est ainsi urgent de redéfinir les missions de l'école car les débats publics sur l'efficacité de l'Education nationale « déchirent l'école et la vouent à brève échéance aux opérateurs privés, fabricants de logiciels éducatifs⁴³ ».

Dans ce cadre, la notion même de « fracture numérique » est contestée, l'idée que cette fracture risquerait de créer une société à deux vitesses ne serait qu'un argument émanant des industriels pour vendre leur technologie. Sans sous-estimer cet argument ni en nier la pertinence, il est de fait que le recours à ces technologies est devenu nécessaire pour de nombreux actes de notre vie quotidienne, réservation de train, déclaration d'impôt et

⁴¹ CARRE, Philippe. *L'Apprenance : vers un nouveau rapport au savoir*. Paris : Dunod, 2005⁴¹

⁴² COHEN, Daniel. *Nos temps modernes*. Paris : Flammarion, 2000.

⁴³ LEPAGE, Franck *Le Travail de la culture dans la transformation sociale Une offre publique de réflexion du ministère de la jeunesse et des sports sur l'avenir de l'éducation populaire*. FRANCE. Ministère de la jeunesse et des sports, Paris : Documentation française, 2001. Consultable en ligne : [Http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/014000300/0000.rtf](http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/014000300/0000.rtf)

même peut-être demain le vote aux élections, dès lors être pleinement citoyen nécessite de savoir se servir de ces outils.

2.2. Des bibliothécaires sceptiques

Sous d'autres formes, ce débat n'épargne pas les bibliothèques où se développent des arguments similaires, Anne-Marie Bertrand en fait la synthèse « Alors que certains assignent un rôle social aux bibliothèques, d'autres considèrent au contraire, que la légitimité des bibliothèques réside dans le registre culturel. ». Cette confrontation n'est pas neuve, elle existait déjà lorsque Henry Lemaître, président de l'Association des Bibliothécaires Français, s'élevant contre les bibliothèques d'érudits déclarait en 1931 : « ...il faut également compléter l'enseignement des lycées et collèges (...) il faut donc donner à la classe ouvrière les ouvrages techniques à sa portée pour l'aider dans sa besogne journalière ⁴⁴ ». Erudition contre professionnalisation, on retrouve dans ces discours une opposition ancienne entre tenants d'une éducation au service de la société et tenant d'une éducation au service de l'homme. Pourtant, en quoi l'exigence d'une éducation humaniste ne peut-elle s'accorder avec l'acquisition d'un bagage de savoirs dit « utiles » ? Alors que l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert s'intéressait à l'ensemble des activités humaines, même les plus techniques, l'encyclopédisme professé des bibliothèques se limiterait aux ouvrages de sciences humaines, et ceci, en invoquant l'esprit des Lumières ?

Cette divergence de vue existe encore aujourd'hui entre ceux qui militent pour une bibliothèque au service de la société et de ses valeurs et ceux qui dénoncent ce qu'ils considèrent comme une soumission à une idéologie axée sur le travail et l'économie. Ainsi, Thierry Giappiconi qui affirme « La tâche assignée à la bibliothèque n'est plus abstraitement « culturelle », (...) cette mission relève aussi d'une portée sociale pratique : (...) concourir au développement économique en œuvrant à l'insertion et à la réinsertion professionnelle et à l'emploi » ⁴⁵, s'oppose à Bruno David qui interroge : les pôles emploi et donc l'autoformation répondent à quels besoins ? « À ceux des salariés sur la touche ou à ceux du marché du travail qui impose aux *challengers* de l'armée de réserve de « savoir se vendre ? ⁴⁶ ». La profession est donc loin d'être unanime à

⁴⁴ Cité **In** : CHARTIER, Anne-Marie, Hébrard, Jean. *Discours sur la lecture*. Paris, BPI-Centre Pompidou / Fayard, 2000.

⁴⁵ GIAPPICONI, Thierry, « La programmation de la nouvelle bibliothèque municipale de Fresne : une recherche de rationalisation », *BBF*, 1994, n° 3, p. 38-45

⁴⁶ DAVID, Bruno, « Le Manège enchanté des bibliothécaires », *BBF*, 2004, n° 6, p. 87-97.

considérer que la mise en place de dispositifs d'autoformation relève des missions des bibliothèques.

La profession reste en outre très attachée à ce qu'elle considère comme le fondement de l'épanouissement et du perfectionnement de l'homme : le livre. Déjà en 1972 Noë Richter écrivait : « Nous entendons par ailleurs prophétiser la fin de l'ère de l'imprimerie et l'avènement des mass media qui créera des êtres nouveaux modelés par la collectivité. En face de ces prophètes, ceux qui réfléchissent à l'éducation permanente imposée par ces mêmes conditions de vie, nous déclarent que le livre reste un instrument d'information et d'auto-formation privilégié et irremplaçable.⁴⁷ ».

Personne au sein des services autoformations ne remet cependant en doute la prédominance du livre comme support d'éducation. La différence se fait essentiellement dans la mise en contexte du livre. Par ailleurs ce qui distingue les services autoformation d'aujourd'hui, c'est d'avoir accepté l'idée que de nouveaux supports offraient des possibilités nouvelles et d'en avoir pleinement tiré les conséquences.

Cet attachement au support livre se double d'une méconnaissance des méthodes et des supports d'autoformation pour lesquels malgré les efforts de l'ADDNB, il n'existe pas de guides professionnels. Difficile effectivement de séparer le bon grain de l'ivraie parmi les multiples éditeurs de didacticiels, à moins de les tester l'un après l'autre, ce que le manque de temps ne permet pas toujours.

Dernière réticence, celle qui tient à l'efficacité de l'apprentissage autonome et des supports d'autoformations. Le travail que demande l'apprentissage d'une langue étrangère serait trop astreignant pour être effectué sans aide pédagogique : c'est la question que pose Marion Lhuillier : « Par ailleurs, cette offre d'outils d'apprentissage n'est-elle pas un leurre, dans la mesure où l'apprentissage d'une langue étrangère est affaire de persévérance et de temps et où la progression serait mieux garantie si elle était soutenue par une véritable aide pédagogique ?⁴⁸ ». Question pertinente à laquelle on ne peut que répondre que si certains individus ont besoin d'encadrement, d'autres comme on l'a vu plus haut, ont avant tout besoin d'autonomie, et que par ailleurs, une partie du public de l'autoformation sort du cadre institutionnel qui lui permettrait l'accès à un enseignement dirigé.

⁴⁷ Richter, Noë, « Le Livre et les bibliothèques dans l'action culturelle communale », *BBF*, 1972, n° 6, p. 267-272

⁴⁸ Lhuillier, Marion, « La bibliothèque municipale internationale de Grenoble », *BBF*, 2007, n° 3, p. 52-57[en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 28 février 2008

La profession reste donc par nature peu sensible aux sirènes technicistes d'autant plus que par ailleurs, la maintenance et le fonctionnement quotidien d'un espace autoformation, nécessitent de constantes interventions techniques, sur le matériel, les ordinateurs ou les imprimantes, mais également des opérations informatiques, sauvegarde, mise en place de dispositifs de sécurité. Au final l'ensemble du dispositif suppose des contraintes techniques certaines qui rebutent les bibliothécaires qui jugent ces tâches bien éloignées de leur métier. Cette réticence est confortée non seulement par l'indifférence des élus envers cette nouvelle fonction des bibliothèques mais également par les promoteurs de l'autoformation qui n'envisagent que très rarement le rôle que pourrait jouer les bibliothèques publiques.

2.3. Indifférence des élus, méconnaissance des penseurs de l'autoformation

L'enquête de l'ADDNB le relève : parmi les bibliothèques ayant un espace autoformation réalisé ou projeté, soit 42 réponses sur 100 au total, seules 13% ont répondu à une demande des élus, ce qui rapporté au faible taux de réponse à cette enquête représente environ 4 bibliothèques. L'autoformation comme mission des bibliothèques n'est donc pas encore une évidence pour les élus. Certes il existe des bibliothèques comme celle de Fresnes dont les missions explicites sont de favoriser la formation professionnelle et la recherche d'emploi, ou bien celle de Agde où la création en 2000 de la Maison des Savoirs Jules Milhau, regroupant GRETA, APP et Médiathèque constitue une « arène de formation ⁴⁹ », mais ces cas restent isolés. Tout d'abord, la création d'espace autoformation reste onéreuse, et l'investissement doit être renouvelé en raison de l'obsolescence des supports et de l'évolution des logiciels. Comme par ailleurs, à l'inverse des BU, il n'existe pas de directive émanant de la DLL sur la formation, les missions confiées aux bibliothèques publiques le sont par des élus qui restent généralement dans le cadre de l'activité culturelle et du soutien scolaire. Par ailleurs ces élus sont parfois réticents à financer un équipement dont les utilisateurs peuvent être hors de leur municipalité, c'est en particulier le cas des projets de plateforme pour l'enseignement à distance, dont par essence, les utilisateurs lointains dépassent le cadre de la commune. Méconnaissant l'exemple Anglo-Saxon, la

⁴⁹ www.ville-agde.fr/mds/contacts.html

bibliothèque est investie d'une mission de promotion de la lecture et de la culture, sans que jamais ses missions éducatives ne soient envisagées.

Cette méconnaissance des élus est par ailleurs partagée par les spécialistes de l'autoformation. Joffre Dumazedier par exemple, même s'il encourage l'effort des CDI pour l'auto documentation, pense plutôt que c'est avec la création de réseaux d'échange de savoir, au sein des syndicats, au sein des associations que l'autoformation se développera. Philippe Carré lui, même s'il reconnaît le succès des lieux d'autoformation de la Bpi, de la Cité des sciences de la Villette, même s'il cite la maison du savoir d'Agde, alliant médiathèque, téléformation et assistance aux apprenants, comme un exemple de ce que la Cité peut offrir au public, ne considère la bibliothèque que comme l'un des nombreux lieux où peut se développer l'autoformation, à l'instar des centres commerciaux, des lieux de culte ou des gares. Lui aussi met en avant la mise en place de cercles d'étude, de communautés apprenantes.

Il faut par ailleurs se rappeler que la nécessité de l'enseignement individualisé devient peu à peu une idée partagée par l'ensemble des institutions éducatives et des organismes de formation. De ce fait, l'autoformation devient l'objet d'une concurrence, entre organismes publics et privés mais également au sein même de l'Éducation nationale et de son vaste appareil de formation continue. L'autoformation devient ainsi un marché sur lequel de nombreux acteurs souhaitent se positionner, parmi ceux-ci les bibliothèques disposent de peu de moyens pour se faire entendre.

Enfin, la faible amplitude horaire d'ouverture des bibliothèques reste un handicap pour être reconnue comme acteur essentiel. Si l'on considère le succès indéniable de l'offre d'autoformation à la BPI, il faut se rappeler que celle-ci est ouverte 62 heures par semaine.

3. Une évidence et de réels atouts

Au delà des oppositions, parfois recevables, quels sont les arguments qui militent en faveur de l'autoformation en bibliothèque ? Premièrement, et c'est une évidence le support d'autoformation véhicule un savoir, or les bibliothèques sont par essence des lieux de conservation et de diffusion du savoir. Tout document multimédia produit en France est désormais soumis au dépôt légal, comment imaginer qu'aucune bibliothèque autre que la BNF n'assure leur diffusion ?

Nous avons dit plus haut que l'autoformation était un marché sur lequel de nombreux acteurs cherchaient à se positionner. L'un des atouts forts des bibliothèques réside justement dans leur gratuité et leurs missions d'utilité publique. Si l'autoformation était laissée aux organismes de formation professionnelle, publics ou privés, nul doute que la variété des enseignements proposés se réduirait : les langues les plus commerciales, la bureautique et les sciences du marketing. Promouvoir l'autoformation en bibliothèque c'est aussi, comme pour le livre, donner une chance à une édition moins commerciale.

Par ailleurs la couverture du territoire est un net avantage. Il y avait en 1999, 2795 bibliothèques municipales desservant presque 37 millions d'habitants auxquelles s'ajoutaient 96 BDP dont 75 prêtaient des documents sonores ou vidéo⁵⁰. Ces bibliothèques sont généralement situées à proximité des autres institutions et le plus souvent très accessibles. Cette couverture du territoire donne aux bibliothèques une infrastructure solide et éprouvée propre à proposer une offre même dans les communes isolées.

Le respect de l'autonomie, du choix des objectifs et des moyens est au cœur de l'autoformation, la bibliothèque est un organisme qui ménage la liberté de chacun en lui assurant un libre choix en fonction de ses intérêts. Elle permet une démarche éducative individualisée, en respectant le rythme, la possibilité de changer d'apprentissage en fonction des curiosités de l'apprenant.

Par ailleurs les bibliothèques sont aptes à capter un public qui échappe au circuit habituel des institutions de formation : les plus de 60 ans, les femmes au foyer. Elle peut en outre proposer des formations dont l'utilité ne sera pas forcément reconnue par la formation professionnelle comme l'apprentissage de langues rares ou d'autres formations plus liées à la curiosité intellectuelle qu'à la vie professionnelle.

Enfin, le support d'autoformation est un document, à ce titre la formation des bibliothécaires leur donne de réelles compétences non seulement pour son traitement, sa signalisation et sa conservation mais surtout pour lui donner du sens, le mettre en perspective.

L'ensemble de ces atouts fut réaffirmé par le manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique⁵¹ qui lui assignait comme mission n° 2 : « faciliter l'étude individuelle ainsi que l'enseignement formel à tous les niveaux ».

⁵⁰ Chiffres DLL 1999.

⁵¹ [En ligne] http://www.unesco.org/webworld/libraries/manifestos/libraman_fr.html (page consultée le 9 janvier 2008).

Les réalisations

En ce qui concerne les bibliothèques qui ont développé un service d'autoformation on ne peut que se remémorer ce qu'écrivait Anne-Marie Chartier et Jean Hébrard à propos de l'histoire des bibliothèques au XX^e siècle « On ne cesse de mettre en avant des expériences pilotes ou de décrire des réalisations ponctuelles remarquables, d'autant plus exemplaires qu'elles sont uniques et sont comme l'arbre qui cache l'absence de la forêt ⁵²». Triste état des lieux qui s'applique parfaitement à l'autoformation en France. En 2005 l'Association pour le développement du document numérique en bibliothèque (ADDNB) a mené en concertation avec la Bibliothèque Publique d'Information (Bpi) une enquête sur l'offre d'autoformation des bibliothèques publiques. Seules 100 bibliothèques ont répondu, parmi lesquelles 11% déclaraient avoir un projet d'offre d'autoformation et 52% déclaraient ne pas en avoir dans l'immédiat. En fait, seules 32 bibliothèques en France déclaraient proposer cette offre.

On ne peut que déplorer ce paradoxe : les bibliothèques ont été pionnières en matière d'autoformation, leur offre a très vite connu un fort succès et pourtant, 30 ans après la naissance du laboratoire de langue de la Bpi, 20 ans après la logithèque de la Villette, l'autoformation reste un service d'exception. Nous décrirons ici l'histoire de ces deux sites pionniers en France. Nous évoquerons ensuite des expériences plus modestes menées dans des bibliothèques de province, expériences qui pourraient inciter à une vision plus optimiste comme semble le confirmer l'ouverture d'un service Autoformation à la Bibliothèque municipale de Bordeaux.

1.1. En France

1.1.1. Des sites pilotes

Malgré la pauvreté de l'offre des bibliothèques en matière d'autoformation, la Bibliothèque publique d'information et la médiathèque de la cité des sciences et de l'industrie se distinguent et font offices de laboratoires. Nous allons détailler l'offre de ces deux bibliothèques jouant ce rôle avec succès et ayant introduit l'offre d'autoformation dans les bibliothèques publiques .Il est assez remarquable par ailleurs

⁵² CHARTIER, Anne-Marie, HEBRARD, Jean. Discours sur la lecture. Paris, BPI-Centre Pompidou / Fayard, 2000.

de constater que l'histoire de ces deux sites présente des points communs : si des espaces de formations sont prévus dès l'ouverture de ces établissements, l'un est uniquement destiné à l'apprentissage des langues, l'autre aux scolaires. C'est en quelque sorte, le succès de l'un et la rencontre d'un besoin pour l'autre, qui vont faire évoluer ces deux projets. L'un et l'autre de ces espaces, pour mieux répondre aux besoins du public, ont dû fermer pour une durée assez importante afin de réouvrir des espaces pleinement destinés à l'autoformation.

1.1.1.1. L'offre d'autoformation à la Bibliothèque Publique d'Information (Bpi)

Dès son ouverture en 1976 la BPI innove en proposant l' « Espace de langue », espace d'autoformation et d'information en langue étrangère proche du secteur langue et littérature. Comportant 40 postes d'étude, cette « aire laboratoire de langue », basée sur l'autodidaxie connaît d'emblée un succès tel, particulièrement pour l'anglais et le français langue étrangère, qu'il faut en 1980 ouvrir un deuxième laboratoire de 20 postes que l'on réserve aux langues rares afin qu'elles trouvent encore leur public. Cette offre est complétée à partir de 1987 par la création d'une logithèque axée sur l'autoformation en bureautique, la remise à niveau scolaire et le code de la route. Cet espace logiciel est d'abord alimenté par des dépôts des éditeurs de logiciels, puis progressivement par des acquisitions de la BPI. Le succès de ces deux espaces, langues et logiciels ne se dément pas et lors des travaux occasionnant la fermeture de la BPI de 1997 à 2000, on doit réserver 18 postes à ces services à la BPI Brantôme, espace de transition. Le projet de réaménagement prévoit le regroupement des espaces langues et logiciels. Une réflexion tout au long des années 90 a présidé à ce regroupement pour créer selon les mots de Martine Blanc-Montmayeur « un lieu au cœur de la bibliothèque pour apprendre ou réapprendre seul, à l'aide de documents multimédias, dans tous les domaines de la connaissance »⁵³ et proposer un véritable espace autoformation de 120 cabines. Cet espace comprend 84 postes informatiques en réseau donnant accès, sous réserve du nombre de licences acquises, à toutes les ressources électroniques, mais également 36 postes analogiques dédiés à l'apprentissage des langues⁵⁴ ainsi qu'un fonds de manuels, dictionnaires et grammaires. Les sessions de travail sont accordées pour une heure

⁵³ BLANC-MONTMAYEUR, Martine ; Cit. par Anne JAY in. L'Espace Autoformation de la BPI : 2000-2005, évolutions et projets dans Bibliothèques et autoformation. La formation tout au long de la vie quels rôles pour les bibliothèques à l'heure du multimédia ? Paris : Bibliothèque publique d'information, 2006.

⁵⁴ Chiffres pour 2007

renouvelable en fonction de l'affluence, ce qui permet une rotation du public et des documents.

Fin 2007, la Bpi propose 1476 documents (dont 352 sur support électronique) pour apprendre 150 langues étrangères, de l'Afrikaans au Zoulou, en passant par le Chinois et le Français langue étrangère. L'Autoformation offre aussi 450 didacticiels sur cédéroms ou en ligne dans de nombreux autres domaines. Sur l'ensemble de cette offre, la part des documents électroniques augmentent, reflétant l'évolution des technologies, et une cinquantaine de titres sont des abonnements à des sites de *e-Learning*. Auxquels s'ajoutent 331 sites gratuits

La Bpi propose des visites de l'espace en dehors des heures d'ouverture pour des groupes accompagnés d'un formateur, le plus souvent pour le FLE mais aussi dans d'autres domaines.

La Bpi est par ailleurs conceptrice et éditrice, parfois en collaboration avec l'Inalco, de méthodes (livre plus cassettes ou Cd) pour des langues rares comme le Tamoul ou le Tahitien.

1.1.1.2. L'Espace Autoform@tion de la Cité des Sciences et de l'Industrie (CSI)

Dès son ouverture en 1986, la médiathèque de la cité des sciences comprend une didachthèque. Cette didachthèque à destination du public scolaire et lycéen est ouverte en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale qui favorise alors dans le cadre du plan « informatique pour tous » l'ouverture de logithèques-didachthèques dans les bibliothèques publiques. Le besoin d'un espace à destination des adultes se fait sentir rapidement, or, bien qu'ouverte au grand public, la didachthèque peine à répondre à cette demande, l'offre didacticielle, fournie essentiellement par le Centre National de Documentation Pédagogique, convenant plus à un public scolaire. En l'absence d'éditeurs commerciaux la didachthèque contacte alors de grandes entreprises comme EDF ou Air France qui développaient à destination de leur personnel des logiciels éducatifs et les met à la disposition du grand public. Très vite, pour réserver un espace aux adultes la didachthèque jeunesse est transférée à la médiathèque enfant.

En 1991 s'ouvre la didachthèque professionnelle : la médiathèque hérite du fonds de didacticiels du CESTA (Centre d'études des systèmes et des technologies avancées) et reprend partiellement ses missions : en partenariat avec les éditeurs de logiciels d'autoformation, elle propose aux professionnels de la formation et de l'enseignement

de tester et d'évaluer les logiciels d'autoformation fournis gratuitement, avec une convention de dépôt, par les éditeurs.

En 2001 les didacthèques publiques et professionnelles ferment 3 ans pour préparer l'ouverture de l'espace Autoform@tion au sein du Carrefour numérique où elles seront réunies. Labellisé Cyber-base, et donc ayant reçu une aide de la caisse des dépôts et consignation, cofinancé également par la région Ile-de-France, l'espace ouvre en février 2005.

Le Carrefour numérique est l'un des pôles de la médiathèque de la Cité des sciences et de l'industrie. Sa mission est de favoriser l'accès de tous aux nouvelles technologies et de réduire la fracture numérique. Au sein de ce pôle l'espace Autoform@tion est un centre de ressources multimédia permettant l'apprentissage en autonomie. L'espace Autoform@tion propose plus de 400 ressources multimédias pédagogiques sur 36 ordinateurs en réseaux : l'offre y est sensiblement différente de celle de la Bpi : peu de logiciels d'apprentissage des langues mais une offre orientée selon trois axes : la culture numérique, les savoirs de base et les connaissances professionnelles pour des domaines divers : le bâtiment, la restauration, l'hôtellerie... Les logiciels d'apprentissage des langues peu nombreux sont spécialisés et proposent plusieurs niveaux pour l'anglais des affaires, la communication scientifique...

Cette offre est complétée par l'« Atelier » : des séances d'initiation et de perfectionnement aux nouvelles technologies sont animées par des médiateurs multimédia, qui présentent ensuite le Carrefour numérique où chacun peut mettre en pratique la formation reçue. Ces « Ateliers » sont ouverts à tous sur simple réservation. Enfin, dans le cadre des « Classes numériques » la CSI accueille des groupes de scolaires en dehors des heures d'ouverture.

Le Carrefour numérique développe en outre un partenariat avec le GRETA et la « Cité des métiers » qui permet de proposer une véritable complémentarité pour instituer la médiathèque en tant que lieu de ressource pour la recherche d'emploi et la réorientation professionnelle.

Par ailleurs la CSI est à l'origine de la création de l'ADDNB, qui mutualise les informations sur l'offre éditoriale en support d'autoformation, et propose une assistance technique aux bibliothèques.

1.1.2. Ailleurs en France

La recension des bibliothèques offrant un service en autoformation est malaisée : le répertoire des bibliothèques de la Direction du Livre et de la Lecture recense sous le nom de logithèques les établissements qui mettent à disposition plus de 50 logiciels, seuil atteint par de nombreuses bibliothèques sans qu'on puisse parler d'autoformation. En l'absence de statistiques il est donc difficile de quantifier l'importance de ce service dans les bibliothèques françaises. Evidemment, rares sont les établissements ayant les moyens de la BPI ou de la CSI, aussi allons nous décrire l'offre de quelques bibliothèques de villes moyennes, la plupart ouvertes il y a moins de 15 ans, ayant, parfois dès leur programmation, proposé une offre en autoformation, et qui pourraient aisément servir de modèles de référence.

1.1.2.1. Bibliothèque de Sotteville-lès-Rouen

Commençons par l'une des bibliothèques où l'offre peut sembler modeste, mais est dynamique et emblématique de ce que l'on peut proposer même avec peu de moyens (on trouvera en annexe la liste des ressources proposées sur place à Sotteville-lès-Rouen).

La bibliothèque de Sotteville-lès-Rouen a ouvert en novembre 2004. Elle prévoyait dès l'ouverture la mise à disposition du public d'un laboratoire de langue. Cette offre fut très vite élargie pour proposer maintenant une autoformation en bureautique, aux savoirs de base, au code de la route et à la vie pratique. Nous sommes loin des espaces de la Bpi ou de la Villette puisque cette offre est répartie sur trois postes informatiques : l'un dédié aux méthodes de langues, l'autre aux cédéroms « bureautiques » et « vie pratique », le dernier étant essentiellement consacré à l'offre d'autoformation gratuite proposée en ligne. Cette configuration, modeste, est complétée par la possibilité d'emprunter des méthodes, plus de 130 cédéroms sont ainsi proposés en prêt. Le choix, faute de moyens a été de privilégier les méthodes peu onéreuses, mais d'offrir un large choix de langues puisque 22 langues peuvent être apprises sur place et que l'offre de prêt couvre une cinquantaine de langues. Par ailleurs l'utilisation en monoposte n'implique pas de négociation de licence, hormis pour les cédéroms destinés au prêt (licence payée au fournisseur).

La bibliothèque anime en dehors de heures d'ouvertures des ateliers d'initiation aux principaux logiciels de bureautiques qui rencontrent un fort succès. Enfin, les bibliothécaires organisent des ateliers de conversation en langue étrangère animés par les assistants de langue des lycées voisins.

1.1.2.2. Médiathèque de Lorient

Inaugurée en 1992, la médiathèque de Lorient propose dès son ouverture une salle « Image et Son » qui regroupe discothèque, vidéothèque et logithèque. Celle-ci s'inspire des modèles de la BPI et de la CSI : considérant que la maîtrise des nouveaux outils de lecture est une nécessité démocratique, l'offre comprend des logiciels d'initiation aux nouvelles technologies ainsi que des logiciels de remise à niveau en langues étrangères. En 1996, devant le succès d'Internet, l'offre est étendue : accès direct et libre à Internet, prêt de cédéroms (650 titres) et surtout ouverture d'une salle NTIC, effective en 1999. Équipée de 11 postes informatiques, de logiciels de bureautique et éducatifs cette salle est dédiée à l'autoformation, tant pour le personnel que pour le public. Des plages sont réservées pour la formation des bibliothécaires et pour celle du public qui peut réserver par téléphone.

1.1.2.3. Médiathèque d'Issy-les-Moulineaux

Le programme de la médiathèque d'Issy-les-Moulineaux auquel participa Michel Melot, ancien directeur de la BPI, se proposait de conquérir de nouveaux publics, les adolescents, les adultes actifs et les demandeurs d'emploi, en offrant de nouveaux services s'inspirant de ceux ayant rencontré un grand succès à la BPI dont l'autoformation. Aujourd'hui l'offre est répartie sur 4 formathèques : la formathèque documentaire, la formathèque bureautique, la formathèque langues et la formathèque jeunesse. En tout 24 postes donnent accès, outre à Internet, au réseau de cédérom. 6 postes sont réservés à l'autoformation en langue, bureautique et savoirs de base. Cette offre est complétée par une salle consacrée aux activités de formation en relation avec les partenaires locaux, écoles, CNFPT, entreprises, équipée de 10 PC en réseau, connectés à Internet à haut débit, avec vidéoprojecteur, scanner et imprimantes . Parallèlement à cette offre la bibliothèque propose en prêt plus de 700 méthodes de langues sur cédérom. Jean-François Jacques constatait en 2002 que le dispositif d'autoformation ne rencontrait pas tout le succès espéré⁵⁵ : malgré une ouverture de 44 heures par semaine, y compris le dimanche, le taux d'utilisation des équipements n'était que de 40%. Cependant, le prêt de cédéroms à domicile connaît lui, un vif succès, et la nouvelle offre de didacticiels en ligne semble renouveler les publics.

⁵⁵ JACQUES, Jean-François. *La Formation des adultes à la médiathèque d'Issy-les-Moulineaux*. Bulletin des Bibliothèques de France, 2002, n° 3, pp. 65-69.

1.1.2.4. Le réseau des bibliothèques de Grenoble

L'offre d'autoformation est très développée et diversifiée au sein des bibliothèques de Grenoble. Cette offre s'est construite en complémentarité avec celle du réseau Cyberbase très développée à Grenoble. L'un des points forts est d'avoir répartie cette offre en associant deux grands établissements et l'ensemble des bibliothèques de quartiers.

La bibliothèque Kateb Yacine qui a succédé à la bibliothèque Grand'Place a repris en l'enrichissant l'offre d'autoformation pionnière à l'époque. Elle propose une offre généraliste de 30 cédéroms en consultation sur place sur quinze postes et de plus de 2000 cédéroms dont 300 méthodes de langues.

La Bibliothèque Municipale Internationale (BMI), spécialisée dans l'apprentissage des langues étrangères et la découverte des cultures qui leur sont associées propose des collections multi supports en 7 langues (Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Français, Italien et Portugais). Le choix des langues de travail de la BMI est directement issu du partenariat avec la Cité scolaire internationale où ces langues sont enseignées comme « langues de section », la bibliothèque est cependant ouverte au grand public. Elle met à disposition des lecteurs cent vingt-quatre méthodes de langues. Cette offre est complétée par des collections littéraires d'imprimés bilingues ou d'enregistrements en langues étrangères.

L'ensemble des bibliothèques de quartiers donne par ailleurs un accès à Internet et deux d'entre elles proposent sur rendez-vous des formations bureautiques assurées par une médiatrice en nouvelle technologie.

D'autres bibliothèques se sont spécialisées dans la lutte contre l'illettrisme comme la bibliothèque de l'Abbaye qui a équipé une cabine pour l'enseignement du français langue étrangère, ou la bibliothèque de l'Arlequin qui propose un outillage multimédia pour l'apprentissage ou le perfectionnement de la lecture et de l'écriture et anime en collaboration avec l'association Tip Top Emploi des séances d'alphabétisation.

1.1.2.5. Médiathèque Mériadeck à Bordeaux

Tout dernier né, l'espace autoformation de la médiathèque de Bordeaux a ouvert ses portes en février 2008. Labellisé Cyberbase, cet espace offre, outre un espace dédié aux usagers aveugles et malvoyant (espace Diderot), un véritable espace autoformation.

Intégrés au service « Information et actualité », 34 postes en réseau donnent accès à plus de 300 cédéroms et sites web. Cet espace propose aussi un programme d'ateliers

d'initiation multimédia ainsi qu'un accès privilégié au portail cyber-base.org (guides pratiques sur l'emploi, le multimédia, l'éducation, l'entreprise).

En langues, il propose l'apprentissage d'une trentaine de langues courantes et rares ainsi que le Français Langue Etrangère.

L'offre est complétée par des didacticiels en bureautique et en technique de recherche d'emploi. On retrouve également la remise à niveau pour les savoirs fondamentaux ainsi que les incontournables outils pour la vie pratique : « S'entraîner au code de la route », progresser en cuisine, en bricolage.

La médiathèque propose également des ateliers multimédias où, avec la médiation d'un animateur multimédia, il est possible de s'initier à l'utilisation des traitements de texte et des tableurs, à la gestion des photos numériques ou bien à effectuer des démarches administratives en ligne (état civil, impôts, déménagement, etc...). La bibliothèque de Bordeaux-mériadeck prévoit d'étendre progressivement l'accès Internet aux bibliothèques des quartiers.

1.1.2.6. Médiathèque Lucien Herr à Saint-Jacques de la Lande (35)

Ouvert en 2006 le pôle multimédia et autoformation de la Médiathèque Lucien Herr propose quelques solutions innovantes tant pour les collections constituant l'espace que pour le partenariat développé.

Le parti pris a été de faire de l'EAF un espace intégré à la bibliothèque. Proposant 6 postes en réseaux, l'accès à Internet et le WI-FI il est situé à proximité des encyclopédies et dictionnaires. Il développe par ailleurs un fonds documentaire empruntable, composé de CD-ROM, de DVD mais également de livres orientés vers l'autoformation, la recherche d'emploi, la préparation des concours.

Le partenariat est développé en local : avec les médiateurs de l'office des associations (qui gèrent épicerie sociale, jardins familiaux, etc.) et le Point Accueil Emploi (PAE) de St Jacques de la Lande.

En 2008 la médiathèque accueillera des groupes de familles étrangères pour une action de formation FLE initié par la ville. Encadrés par des formateurs et une animatrice locale les groupes trouveront à la médiathèque les ressources d'appoint aux cours suivis. Au niveau régional la médiathèque accueille des groupes du CLPS dans le cadre des ASF (ateliers de savoirs fondamentaux), elle propose également des ateliers pour des groupes envoyés par l'ASFAD (Association des familles en difficulté).

La médiathèque a pour projet d'accueillir des groupes de demandeurs d'emploi à la demande du PAE pour suivre un cycle d'initiation informatique à la médiathèque et une initiation à l'utilisation des ressources autoformation.

1.2. A l'étranger

Les espaces autoformation sont très répandus dans les bibliothèques anglo-saxonnes. Parmi les multiples exemples que l'on peut trouver à l'issue d'une recherche Internet nous avons distingué 3 expériences qui nous semblaient originales.

1.2.1. Bibliothèques de Dublin

Le réseau des bibliothèques publiques de Dublin propose une offre de collection centrée sur l'auto apprentissage. Ces collections incluent des livres, des photographies, des CD-ROM, des CD, des vidéos, des cartes, des feuillets informationnels et des brochures. Les diverses sections proposent toutes des méthodes d'apprentissage des langues, et les bibliothèques proposent de façon originale de s'abonner à des groupes de discussion en ligne et en langue étrangère.

La bibliothèque délivre en outre des certificats à ceux qui ont suivi au moins 50 heures d'études liées à un programme spécifique.

Outre une offre d'initiation et de perfectionnement aux logiciels informatiques dans chacune des bibliothèques de la ville, Dublin, à destination du public empêché, a mis en place un « Learning bus », qui sillonne la ville et où chacun peut apprendre à naviguer sur Internet et s'initier aux nouvelles technologies.

Des conférences et des expositions didactiques finissent de donner aux bibliothèques de Dublin un rôle clé dans l'apprentissage tout au long de la vie.

1.2.2. Le réseaux des bibliothèques du Delaware

Les bibliothèques publiques de l'état du Delaware aux États-Unis, proposent à leurs lecteurs de s'inventer un parcours d'apprentissage. Pour cela ils mettent à leur disposition, un cahier à spirale dans lequel ils notent leurs lectures, ce dont ils souhaitent se souvenir, ce que ces lectures leur ont apporté, socialement, culturellement et ce qu'ils souhaiteraient lire et apprendre ensuite. Ces cahiers sont collectés par les bibliothèques qui tiennent compte des souhaits d'acquisition. Ces cahiers servent en outre à programmer et orienter la formation des bibliothécaires pour mieux répondre aux attentes des lecteurs et les aider dans leur parcours

1.2.3. Auckland.

Les bibliothèques d'Auckland en Nouvelle-Zélande ont mis en place avec le financement du ministère de l'éducation des espaces d'apprentissage appelés Akozones. Au nombre de quatre ces Akozones sont des espaces définis dans une bibliothèque pourvus de 6 PC (standard) fournissant une gamme complète de logiciels et l'accès à l'Internet. Les zones sont clairement identifiées par un mobilier et une décoration propre. Conçues comme des « îles au sein des bibliothèques » ces Akozones sont destinées à la formation des enfants et des adolescents issus des milieux défavorisés. Encadrés par un professeur, des séances d'initiation et de perfectionnement aux nouvelles technologies sont organisées après l'école. En dehors de ces heures l'équipement est utilisé par des associations d'aide à la recherche d'emploi, des groupes d'apprentissage des langues et particulièrement de l'Anglais, des initiations à Internet pour les plus âgés.

Les bibliothèques ayant une Akozone ont vu leur fréquentation augmenter de 15%. En outre les étudiants ayant participé au programme continuent à fréquenter la bibliothèque après leur passage dans le secondaire.

Quel dispositif pour l'autoformation ?

1. Combien coûte un espace autoformation ?

Il est évidemment difficile de définir un prix, les solutions « clé en main » n'existant pas. Tout dépend évidemment de l'offre, sachant qu'elle sera forcément différente entre une ville de 2000 habitants et une métropole régionale.

C'est pourquoi nous préférons décrire rapidement deux exemples, à l'opposé sur l'échelle des coûts (on trouvera en partie annexe le budget prévisionnel exact pour Bordeaux).

1.1.1.1. Médiathèque Bordeaux-Mériadeck

L'ouverture de l'espace Autoformation de Bordeaux-Mériadeck a coûté 140000 € d'investissement au total. Sur ce total 25000 Euros ont été financés par la Caisse des dépôts dans le cadre de la labellisation Cyber-base.

Sur cette somme 70 000 € ont été consacré à l'achat du logiciel de gestion multimédia ERMès de la société Archimed (voir partie Outils)

L'ensemble du mobilier et du matériel audiovisuel (tables, chaises, casque, micro, écran lcd 127 cm) et informatique (dont le câblage et l'électricité) a représenté environ 25 000 Euros.

L'acquisition de cédéroms et l'abonnement aux bases de données d'apprentissage en ligne a représenté 10 000 Euros Soulignons que sur les 400 ressources en ligne proposées, 390 sont des ressources gratuites. Quand à l'achat des cédéroms, une fois le fonds initial crée, le renouvellement et l'enrichissement de l'offre représentera une somme bien plus modeste.

1.1.1.2. Médiathèque Lucien Herr à St Jacques de la Lande

La médiathèque Lucien Herr a développé une solution originale et raisonnablement coûteuse : depuis 2000 : un espace multimédia existait déjà au sein de la médiathèque, 7 postes isolés par des carrels étaient ainsi disponibles au rez-de-chaussée de la bibliothèque. S'y ajoutaient les postes destinés à la consultation de l'OPAC situés à l'étage. En 2006 fut prise la décision de réorganiser l'accès multimédia. L'ensemble des

postes furent montés à l'étage, et répartis entre espace jeune et espace adulte. Par ailleurs la bibliothèque a réutilisé pour l'espace adulte les postes anciennement dédiés à la consultation de l'OPAC. L'espace adulte compte donc désormais 16 postes dont 2 sont réservés aux consultations rapides sur Internet, et ceci sans avoir engagé de frais supplémentaires. La bibliothèque a ensuite acquis l'outil Décamédia de chez Décalog, portail permettant de paramétrer chaque poste (temps de session, droits hebdomadaires, services), de rendre plus autonomes les usagers, et d'obtenir plus d'accessibilité.

C'est à l'issue de cette réorganisation du Pôle multimédia, déjà équipé de didacticiels, que la médiathèque décide de développer un fonds d'autoformation multi support.

Le coût de ce développement est donc réduit, 3000 Euros pour la mise en route en 2006, 2000 Euros pour l'entretien du fonds en 2007. Cette solution, économique, s'est basée sur le préexistant (matériel, cédéroms déjà achetés). La solution consistant à réutiliser des postes dédiés à l'OPAC régulièrement sous-utilisés pour une offre multimédia rencontrant un fort succès public nous semble fructueuse. Pour les collections le choix s'est porté vers les meilleurs didacticiels, Rosetta Stone pour les langues, Eduperformance pour la bureautique, quitte à les installer en monoposte pour diminuer les frais de licence.

2. Espaces

Plusieurs solutions ont été expérimentées pour la disposition de l'espace autoformation. Les ressources peuvent être rassemblées en un lieu comme c'est le cas depuis l'an 2000 à la Bpi ou la Médiathèque des Sciences et de l'Industrie.

On peut séparer les espaces par thèmes ou pôles comme les pôles formathèques de la médiathèque d'Issy-les-Moulineaux : formathèques musique, jeunesse, adultes (elle même divisée en 5 pôles. Cependant si la séparation par pôles peut faciliter l'usage des ressources, elle pose des problèmes de compatibilité des ordinateurs avec les logiciels d'autoformation. A Evreux par exemple les ordinateurs de la logithèque étaient d'abord réunis dans une salle. En 1997 la décision fut prise de répartir les ressources en autoformation dans les salles selon leur thématique. Pourtant, à l'usage, les PC n'étant pas tous configurés de la même façon, souvent équipés de systèmes d'exploitation de générations différentes, les CD-ROM devaient parfois être installés dans des salles dont la thématique était différente, créant la confusion pour le lecteur⁵⁶. Une salle unique,

⁵⁶ LOUYOT, Cécile. *La Logithèque d'Evreux*, Bulletin d'information de l'ABF, 2000, n° 186, pp. 78-79.

clairement signalée, permet de résoudre ce problème. Par ailleurs l'unité de lieux facilite la maintenance, le service de réservation La visibilité est un critère important, elle doit être préservée du bruit sans pour autant sembler se détacher de l'ensemble de la bibliothèque.

En revanche une séparation claire entre espaces adultes et jeunesse semble conseillée, si l'on veut éviter l'accaparement des espaces par le public adolescent et enfant. Cependant la séparation ne permet pas les échanges et l'entraide des plus jeunes envers les plus âgés, phénomène constaté à la CSI. Il semble également nécessaire de réserver certains postes aux didacticiels moins communément utilisés, comme l'apprentissage des langues rares, si l'on veut que le public pour cette offre puisse trouver des postes disponibles.

Il est important également de réfléchir à l'acoustique du lieu : il est difficile parfois de faire cohabiter ceux qui ont besoin de silence pour s'autoformer, à la bureautique, aux savoirs essentiels et ceux qui souhaitent se perfectionner dans une langue et ont besoin de s'exprimer oralement, comme le confirme l'enquête effectuée à la Bpi « *les différents qui éclatent dans les cabines ont souvent pour origine le fait que ceux qui se côtoient se livrent à des activités divergentes : les uns ayant besoin de s'exprimer à haute et intelligible voix, tandis que les autres doivent pouvoir se concentrer en silence.* ». Selon les espaces disponibles il semble judicieux de séparer l'espace langue du reste des ressources ou de prévoir des cabines bien insonorisées.

2.1.1.1. Fonctionnement

Il ne faut pas sous-estimer le problème que représente l'installation des didacticiels et la maintenance informatique : tâche très lourde et rendue plus complexe par la protection nécessaire des ordinateurs. A la Bpi la maintenance du réseau, la mise à jour et l'installation des nouveaux titres sont à la charge du service informatique, dont le personnel reçoit une formation spécifique. A Lorient, un poste d'informaticien a été créé, outre la maintenance il assume une action de formation envers le personnel de la bibliothèque. Dans une bibliothèque ne disposant pas d'un service informatique, une formation doit être donnée au personnel bibliothécaire chargé de l'installation, d'autant plus que les logiciels se désinstallent régulièrement. Les méthodes en ligne n'ont fait que déplacer le problème en raison des mises à jour régulières des versions de Flash, Acrobat, ou autre logiciels nécessaires au bon fonctionnement de la ressource, et de l'instabilité des adresses.

Pour éviter les détournements il convient évidemment de ne pas donner l'accès à Internet, ce qui se fait plus facilement sur les postes dédiés à l'utilisation des CD-ROM ou des DVD, mais est techniquement difficile pour les postes donnant accès aux ressources en ligne.

Enfin, un système de réservation et de limite horaire s'impose pour éviter une trop grande affluence et les conflits qui pourraient en découler. A la Bpi, cette réservation se fait à l'arrivée dans l'espace, à Evreux elle peut se faire par téléphone et est limitée à une heure.

3. Collections

Parler de collections en autoformation commande de d'abord définir ce qu'est un document d'autoformation. On reprendra partiellement la définition adoptée par le groupe de réflexion constitué pour l'ouverture de l'espace Autoformation de la Bpi : un document d'autoformation est d'abord au service du public potentiel, niveau, méthodes doivent être adaptés à ce public dont le bibliothécaire doit sonder les besoins. Plus généralement un support d'autoformation doit permettre la répétition d'exercices et proposer leur correction. Il doit proposer des outils d'autoévaluation, surtout il doit être adapté à un public adulte. C'est pourquoi ce support n'est pas forcément sous forme numérique, certains éditeurs comme Educagri (voir plus bas) proposent sur support papier des manuels répondant parfaitement aux exigences de l'autoformation. La Médiathèque Lucien Herr a d'ailleurs choisi de ne pas faire de distinction entre les supports et de regrouper dans l'espace autoformation les collections papiers et numériques.

Le choix

Marché porteur pour la bureautique, les langues « commerciales » comme l'Anglais ou l'Espagnol, les logiciels scolaires, l'autoformation dans ces domaines, est aujourd'hui surinvestie par les vendeurs de didacticiels. Faute de temps pour tester chaque logiciel, le choix peut s'effectuer en fonction de sites conseil et d'avis des établissements pilotes que sont la Bpi et la médiathèque de la CSI.

La commission Autoformation de l'ADDNB propose son aide pour le choix des supports d'autoformation. Elle mutualise les expériences, établit des listes d'outils dont l'usage est plébiscité par les publics. Elle définit également quelles doivent être les qualités d'un support d'autoformation :

- qu'ils soient analogiques ou numériques les supports d'autoformation doivent permettre au lecteur de travailler seul avec des documents lui permettant d'apprendre et de progresser de façon autonome.
- les méthodes de langue doivent comporter traductions, cours et exercices avec explications, si possible dans la langue maternelle de l'apprenant, il faut surtout que l'interface puisse être décliné sur plusieurs langues. La reconnaissance vocale est un plus, même si, à l'usage elle s'avère parfois difficile à installer.
- les méthodes doivent exister pour tous les niveaux, de l'initiation au perfectionnement afin de permettre une progression sans devoir se réhabituer à une nouvelle méthode. Il faut également privilégier les méthodes permettant de mémoriser le parcours de l'apprenant (en général en enregistrant un identifiant et un mot de passe).
- l'interface doit être simple et claire, proposer une aide contextuelle accessible en permanence, et la possibilité de faire une pause sans perdre son travail. La conception pédagogique doit être adaptée à l'âge du public auquel le support est destiné et si possible avoir une dimension ludique, et ce, quel que soit le domaine.

Sur Internet la revue Apprentissage des langues et systèmes d'information et de communication (uniquement disponible en ligne : <http://alsic.u-strasbg.fr/>) propose régulièrement l'analyse de didacticiels de langue.

La Bpi de son côté propose une description des documents d'autoformation sur son catalogue (analyse malheureusement non exhaustive faute de temps). En outre, dans l'espace professionnel sous la rubrique « outils » elle propose quelques pistes à destination des professionnels.

Les fournisseurs

L'achat de supports d'autoformation obéit le plus souvent aux règles de marché public et fait donc l'objet d'un marché à part entière défini selon une logique de support. C'est pourquoi on retrouve les fournisseurs habituels de DVD, cédéroms et CD audio : ADAV⁵⁷, Colaco⁵⁸, Circle⁵⁹, Mélisoft⁶⁰, Librairie Attica⁶¹ pour les langues, Chrysis⁶² (diffuseur scolaire essentiellement)...

Il est important de spécifier dans l'appel d'offre la fourniture d'offices (examen préalable des documents achetés). En effet, plus que tout autre document, le support

⁵⁷ <http://www.adav-assoc.com>

⁵⁸ <http://www.colaco.fr>

⁵⁹ <http://www.circle.fr>

⁶⁰ http://www.melisoft.fr/boutique/liste_rayons.cfm

⁶¹ <http://www.attica.fr/attica/welcome.do>

d'autoformation doit être testé. D'une part pour s'assurer qu'il convient aux objectifs recherchés, en terme de niveau, de pédagogie, mais également, dans le cas des cédéroms, pour vérifier sa compatibilité avec l'environnement informatique, la possibilité de le mettre en réseau etc.

L'offre

L'offre documentaire est très diverse et inégale selon les domaines. Bien que de qualité variable l'offre pour l'apprentissage des langues étrangères dont le Français langue étrangère est importante. Pour les domaines autres que les langues, l'offre éditoriale est plus réduite, en particulier pour les adultes. Si l'offre en bureautique est riche, les produits proposés pour la remise à niveau dans les matières fondamentales (Français, math) sont rares. Dans des domaines plus techniques, outre l'indispensable Code de la route, on trouve une offre très diversifiée et souvent très pratique dans des domaines aussi divers que l'hôtellerie, le jardinage. Enfin les produits parascolaires, bien que nombreux proposent trop souvent des interfaces enfantines peu à même d'intéresser un public, même jeune.

Les méthodes d'autoformation en ligne, appelées E-Learning, sont l'un des axes prioritaires du projet d'établissement de la Bpi. Cependant elles posent des problèmes de coûts : adaptées à une logique d'entreprise, l'accès se fait par abonnements annuels, facturés au nombre d'apprenants. Tout inscrit est censé effectuer une formation complète. Cette logique commerciale se révèle peu compatible avec l'utilisation en bibliothèque où le butinage des méthodes s'accompagne parfois d'abandons et où il est difficile de prévoir le nombre d'utilisateurs. Selon les domaines, il faut comparer leur efficacité avec l'offre sur cédérom, à terme on peut malheureusement craindre, les éditeurs étant souvent les mêmes, que ce support ne disparaisse. La négociation des droits devraient s'effectuer dans le cadre du CAREL (Consortium pour l'Acquisition des ressources en Ligne) qui permettrait, peut-être une diminution des coûts. Il faut cependant signaler qu'existent aujourd'hui de nombreux sites gratuits en ligne qui, peuvent constituer un enrichissement notable des ressources proposées.

Jusqu'où étendre l'offre ? Faut-il proposer le plus de langues possibles, quitte à ne proposer qu'une méthode, ou au contraire resserrer l'offre et proposer plusieurs méthodes ? La médiathèque Lucien Herr a par exemple préféré acheter les méthodes

⁶² <http://www.chrysis.fr>

Rosetta Stone, onéreuses mais de qualité, avec pour contrepartie une installation monoposte. A l'inverse, la bibliothèque de Sotteville-lès-Rouen, disposant d'un budget réduit a préféré acheter des collections moins chères qu'elle pouvait proposer pour le prêt à domicile. La composition et les besoins du public potentiel sont évidemment prépondérants, une offre pertinente dans une grande ville ne le sera pas forcément en campagne. La politique documentaire en autoformation obéit aux mêmes contraintes que l'offre en collections générales. C'est pourquoi dans tous les cas une offre d'autoformation doit être précédée d'une étude des attentes et des besoins du public.

Bien que visibles au catalogue, le signalement des ressources en autoformation est régulièrement distingué du fonds général : Par exemple à la Bpi l'accès se fait soit à partir du catalogue, soit le plus souvent par l'interrogation (mots ou liste thématique) de la base de données issue de Médiaview, le logiciel de gestion du réseau. Il en est de même à Lucien Herr où la recherche peut s'effectuer à l'intérieur du catalogue ou uniquement dans les ressources d'autoformation.

Le prêt

Le prêt de cédérom peut être envisagé comme complément à l'offre sur place : 45% des ménages étaient équipés d'un micro-ordinateur en 2004⁶³ et la demande pour le prêt est croissante. Il est plus adapté à certains didacticiels demandant une longue prise en main ou encore à ceux qui demandent l'introduction de données personnelles du type « Aménager son jardin ». Marion Lhuillier, présentant les bibliothèques de Grenoble soulignait le succès du prêt de méthodes de langue à la bibliothèque Kateb Yacine. Ce que confirme l'enquête de l'ADDNB qui, même si le nombre de réponses est peu significatif, semble indiquer qu'aujourd'hui le prêt à domicile représenterait 71% des demandes, hors Bpi et CSI.

En l'absence de loi équivalente à la loi sur le droit de prêt pour les livres, l'ADDNB avait négocié avec les éditeurs de didacticiels des prix pour les bibliothèques. Plus récemment les diffuseurs incluent désormais dans leur prix les droits d'usage des logiciels (consultation monoposte ou réseau et prêt). Le coût d'achat des didacticiels destinés au prêt est supérieur au prix pour la consultation sur place en monoposte, mais moindre que pour l'utilisation en réseau. L'immobilisation pour 15 jours ou trois semaines d'un logiciel qui pourrait servir à de nombreuses personnes est à considérer,

⁶³ FRYDEL, Yves. *Un ménage sur deux possède un micro-ordinateur, un sur trois a accès à Internet*, Insee première, mars 2005, n° 1011.

mais peut s'envisager dans le cas de méthodes peu onéreuses achetées en multiples exemplaires.

3.1.1. Les supports

Les logiciels didactiques d'apprentissage de logiciels informatiques ont donné l'impression que le support d'autoformation était par excellence le CD-ROM ou désormais le E-Learning. Dans les faits les supports d'autoformation, sont très diversifiés.

Tout d'abord le livre : il existe en effet des collections didactiques pour apprendre en autoformation de nombreuses matières. Par exemple, les éditions Educagri spécialisées dans l'enseignement agricole tiennent compte de la diversité, de la dispersion géographique, et des divers modes d'apprentissage de leur public potentiel : présentiel, apprentissage individualisé, autoformation. En conséquence Educagri fournit un réel effort pour proposer des manuels d'autoformation pour des domaines aussi divers que la création d'hébergement touristique, la conduite de réunion où l'élevage de lapins.

L'offre en logiciels didactique est régulièrement complétée par une offre d'usuels et de manuels : à la Bpi une collection de dictionnaires et manuels d'informatique est intégrée à l'espace, à la CSI on a choisi de regrouper les manuels d'autoformation dans la médiathèque d'histoire des sciences dans le secteur « didactique ».

Autre support qui garde sa pertinence pour l'apprentissage des langues : la cassette audio. En effet si de nombreuses méthodes existent sur CD-ROM ou sur DVD pour les langues les plus usitées rien de tel ne s'est développé pour les langues rares comme le Cajun, ou le Choctaw. La Bpi pour la collection Bonjour-Salut, qui propose entre autre une méthode d'initiation à la langue Tahitienne, a ainsi préféré ce support.

Les méthodes sur DVD, auxquelles sont régulièrement joint des manuels complémentaires sont à l'heure actuelle le support le plus courant pour l'apprentissage des langues couramment parlées.

Enfin, le E-Learning se développe, précieux pour l'apprentissage de la comptabilité, du droit, la gestion ou le code de la route (les mises à jour tiennent compte des évolutions de la législation), il ne présente cependant pas un intérêt supérieur aux autres supports pour les langues (à l'exception des test Toeic, Toefl régulièrement mis à jour), la dactylographie ou même la bureautique. Surtout, l'offre de service se fait par abonnement et doit donc être périodiquement renouvelée et budgétée, à l'inverse d'un CD-ROM ou d'un DVD pour lesquels l'achat de licence est effectué une fois pour toute.

L'expérience de la Bpi démontre que la variété des méthodes proposées est un critère de succès pour les Espaces autoformation. En effet la diversité des parcours et des Habitus des apprenants exclue l'existence d'une méthode qui serait idéale et transposable à tous. C'est pourquoi, plutôt que rechercher l'exhaustivité des langues ou des logiciels à apprendre, il vaut mieux recentrer son offre sur quelques apprentissages jugés essentiels mais proposer plusieurs méthodes qui peuvent être complémentaires. Dans un premier temps il peut-être judicieux de n'acheter qu'un exemplaire des différents tutoriels, afin de les tester techniquement, et d'évaluer la satisfaction des utilisateurs.

3.1.1.1. Qu'apprend-on ?

Le champ des savoirs s'étend toujours plus. Si les méthodes de langue et de bureautique sont celles qui obtiennent le plus de succès, si les logiciels d'entraînement au Code de la route restent incontournables on trouve désormais des logiciels pour se perfectionner dans des domaines aussi divers que les arts, la vie pratique, la santé ou l'équilibre émotionnel. Le catalogue des ressources en Autoformation de la Bpi propose ainsi : « Les gestes qui sauvent », « Tabac, demain j'arrête », « La photographie avec Toutapprendre.com » etc. La médiathèque de la CSI dans une optique plus Scientifique propose des ressources telles que « Les Métiers du bâtiment : Gros œuvre, Second œuvre » ou « Diagnostic hygiène » pour la restauration.

3.1.2. Quelques éditeurs

Deux outils pour aider à y voir clair dans la profusion des éditeurs : les journées de présentation et la liste des éditeurs ayant conclu un accord dans le cadre du CAREL.

En 2007, l'APAPP (Association de préfiguration de l'animation nationale pour le développement de l'activité du réseau des APP), la Bpi, le Centre-Inffo (reprenant les activités d'animation d'Algora), la Médiathèque de la CSI et l'Enesad-Cnerta (Établissement national d'enseignement supérieur agronomique de Dijon et centre national d'études et de ressources en technologies avancées) ont signé pour trois ans une nouvelle convention pour l'organisation régulière de journées de présentation d'outils multimédia d'autoformation sur CD-ROM et en ligne présentés par les éditeurs. Ces journées comprennent des ateliers sur les outils présentés. Le programme de ces journées est disponible à l'adresse des organismes participants et sur le site de l'Addnb : <http://www.addnb.fr>.

Les prix changeant rapidement et étant très dépendants pour les abonnement en ligne des négociations effectués dans le cadre de Carel, nous préférons donner une estimation,

selon trois critères, droits de prêt compris : bon marché (au dessous de 50 Euros), raisonnable (entre 50 et 150 Euros selon les méthodes) et onéreux (au dessus de 150 Euros).

L'univers des logiciels didactiques est très mouvant, aussi nous nous contenterons d'aborder quelques-uns des éditeurs incontournables. Les adresses des catalogues sur Internet sont données à titre indicatif, elles ont été consultées le 15/03/2008.

3.1.2.1. Méthodes de langue

Méthode Victor Ebner

Prix : bon marché

La méthode Victor est une méthode audiovisuelle créée il y a quelques années dans le cadre de programmes pédagogiques diffusés sur FR3. Chaque méthode comprend un ou plusieurs DVD et un livret d'accompagnement.

Partant du principe qu'une image vaut mieux que mille mots c'est au sein de l'Institut Victor Ebner, que cette méthode a été mise sur pied et éprouvée. La pédagogie repose sur un principe de base fondamental : l'immersion dans la langue.

Suite de dialogues de la vie courante, cette méthode familiarise petit à petit avec la langue parlée et écrite. L'objectif est d'immerger l'apprenant par l'image et l'ouïe dans une nouvelle langue en restituant les conditions d'un séjour linguistique. C'est à la Bpi l'une des méthodes qui rencontre un grand succès, particulièrement pour l'apprentissage du Français langue Etrangère. Cette méthode n'est cependant disponible que pour les langues les plus apprises en Europe.

Site : <http://www.victor-ebner.com/>

Rosetta Stone

Prix : onéreux

Inventé par l'armée russe la méthode Rosetta Stone est basée sur l'interaction entre l'image et le son, le recours à l'écrit étant réduit au minimum. Le fondement de la méthode c'est la compréhension orale qui préside à l'apprentissage d'une langue.

L'interface est simple, sans menus ni sous-menus, les énoncés associés à des photos se complexifient graduellement. Le caractère répétitif et ressassé des énoncés permet une mémorisation à l'insu de l'apprenant. Au final c'est un travail réel et intensif qu'accomplit l'apprenant.

Cette méthode s'adresse à des débutants complets puisqu'elle part d'un niveau très simple et fait totalement abstraction de la langue maternelle. C'est la méthode informatique qui rencontre le plus grand succès à la Bpi en Anglais, chinois et FLE.

Actuellement le catalogue Rosetta Stone propose 30 langues différentes, certaines déclinées sur un niveau seulement. Les méthodes s'achètent sur CD-Rom accompagnés de livrets, l'abonnement en ligne n'existe que pour les particuliers.

Rosetta Stone reste malheureusement une méthode assez onéreuse.

Site : <http://www.rosettastone.com/>

Assimil

Prix : raisonnable

Assimil est à la fois une maison d'édition française d'enseignement des langues et une méthode inventée en 1929 par Alphonse Chérel.

Cette méthode repose sur l'écoute, la lecture et la répétition quotidienne de phrases simples, excluant la nécessité de retenir par cœur d'où son nom de "*Sans Peine*".

Les titres de la collection "*Sans Peine*", se composent systématiquement de deux éléments :

- le manuel, contenant de soixante-dix à cent cinquante leçons (selon la langue étudiée) ;
- les enregistrements sonores, sur cassette audio ou disque compact, pour faciliter l'acquisition d'une bonne prononciation, cependant les méthodes Assimil ne permettent pas l'enregistrement de la voix.

Pour les langues les plus répandues Assimil développe aujourd'hui une offre en ligne (11 langues au 01-01 2008).

L'étude se fait en deux phases distinctes :

- la phase dite *passive*, de la première à la dernière leçon : il s'agit de s'imprégner de la langue (écoute, compréhension, lecture à voix haute) et de se familiariser avec des difficultés croissantes.
- la phase *active*, à mi-parcours : elle consiste à appliquer les mécanismes linguistiques emmagasinés en traduisant, à partir de sa langue maternelle, les leçons antérieurement apprises.

Vingt à trente minutes de travail par jour, c'est-à-dire par leçon, sont au minimum nécessaires.

Au terme de sa formation, l'apprenant est censé maîtriser les bases syntaxiques et les expressions idiomatiques les plus courantes, outre deux mille mots de vocabulaire environ. Ce qui selon le principe "20-80" qui veut que si on apprend 20% d'une langue

on la comprendra 80% du temps l'apprenant soit capable de communiquer un minimum et de progresser ensuite.

Site : <http://www.assimil.com/>

Tell me more d'Auralog

Prix : onéreux

Les produits Tell Me More (déclinés en plusieurs langues et en plusieurs niveaux) sont très présents sur le marché français des logiciels d'apprentissage des langues.

Proposant l'apprentissage de dix langues (Anglais britannique, Anglais américain, Allemand, Espagnol, Italien, Français, Néerlandais, Arabe, Chinois et Japonais). Chacune des méthodes de langue comporte trois niveaux : débutant, intermédiaire, confirmé, censés refléter la hiérarchie Collège, Lycée, Université. Les méthodes sont sur DVD-ROM ou par abonnement en ligne.

Les méthodes Tell me more ont l'avantage d'être équipées d'un système de reconnaissance vocale et surtout de donner accès en ligne à des forums d'utilisateurs. Mais bien que reconnues d'intérêt pédagogique par le Ministère de l'Éducation Nationale, leur coût élevé ne s'accompagne pas d'une efficacité pédagogique avérée, en raison peut-être de l'absence d'un parcours progressif clairement défini. Signalons cependant que les méthodes d'Anglais et de Français de Tell me more sont parmi les plus consultées à la Bpi.

Site : <http://fr.tellmemore.com/>

Eurotalk

Prix : bon marché

Eurotalk, entreprise américaine, édite près de 200 méthodes de langues pour tous niveaux et pour plus de 100 langues. L'intérêt essentiel de ces méthodes est qu'elles sont peu onéreuses, puisque les premières sont à partir de 25 Euros et donc tout à fait adaptées pour le prêt.

Chaque CD comporte une section découverte et une section jeux et Quizz. Les cédéroms permettent de s'enregistrer et de comparer son accent avec celui des interlocuteurs.

Signalons que partant du principe qu'on apprend mieux en s'amusant, l'apprentissage sous forme de jeux et de Quizz est particulièrement ludique.

Site : <http://eurotalk.com/en/>

Balingua

Prix : raisonnable

Méthode d'apprentissage multilingue conçue pour les niveaux faux débutants ou intermédiaire. Axée sur l'oral, cette méthode se focalise sur l'acquisition de la syntaxe de la langue cible, elle utilise une méthode originale de questions-réponses obligeant l'apprenant à être actif et elle s'appuie sur un recours à des pictogrammes facilitant la mémorisation. Elle est plutôt conçue comme un complément à d'autres méthodes plus classiques.

Site : <http://www.balingua.com/FR/Home.htm>

3.1.2.2. Les didacticiels informatiques

Médiactiv des Editions ENI

Prix : raisonnable

Les didacticiels Médiactiv proposent une formation sur mesure aux principaux outils bureautiques des suites Office de Windows et Open Office, à condition que ces logiciels soient déjà installés sur le poste d'apprentissage. L'utilisateur définit lui-même ce qu'il souhaite aborder en formation en fonction de ses besoins et de son niveau. Les différentes fonctions du logiciel sont exposées par des leçons animées interactives, puis l'utilisateur apprend en réalisant concrètement les exercices correspondants. L'exercice est analysé en temps réel, le logiciel précisant la nature des erreurs commises. Des tests interactifs permettent d'évaluer le niveau avant la formation, et de cibler les points acquis ou à revoir après celle-ci.

Le bilan de la formation, les résultats aux tests et l'état d'avancement sont proposés sous forme de rapport à imprimer.

C'est l'un des didacticiels les plus utilisés à la Bpi, une offre en ligne (actuellement en négociation par le CAREL) permet de se passer des logiciels enseignés (économie de licence).

Site : <http://www.editions-eni.fr/>

CD-Training

Prix : bon marché

CD-Training propose près de 200 titres, essentiellement en bureautique mais également pour des activités diverses comme l'escalade ou le football. En bureautique, l'offre est très développée, la progression est organisée par étape et validée par des QCM et des exercices. En cas d'incompréhension on peut faire appel à un professeur virtuel. Certains didacticiels sont disponibles en version anglaise, allemande ou espagnole.

Site : <http://www.cd-training.fr/>

Tutoroms de VTC (virtual training company)

Prix : onéreux

Les Tutoroms sont des outils de formation extrêmement simples d'emploi. L'utilisateur se retrouve dans la même situation que s'il découvrirait les logiciels, en compagnie d'un spécialiste qui lui montrerait patiemment les différentes fonctionnalités, les menus et les réglages spécifiques tout en commentant les manipulations effectuées.

La série Tutoroms de VTC est particulièrement adaptée à la découverte et à l'utilisation de la PAO (production assistée par ordinateur) pour laquelle l'offre est très réduite. Déclinée de débutant à avancés elle détaille les fonctionnalités d'un logiciel en 50 à 200 séquences (sous la forme de films Quicktime). Dans chacun d'eux, un auteur expert en la matière présente les leçons et les illustre par une démonstration sur le logiciel en question. On peut suivre les cours les uns après les autres ou butiner d'un chapitre à l'autre grâce à la recherche thématique.

Pas d'exercice ni de test ici, mais une formation didactique très riche distillée par un spécialiste.

Site : <http://www.vtc.com/index.php>

Eduperformance

Prix : onéreux

Entreprise canadienne, Eduperformance propose des méthodes très didactiques pour débutants complets en informatique, qui permettent d'acquérir de manière très progressive et performante les bases des logiciels et quelques fonctions avancées.

Ces cédéroms complets ne nécessitent pas d'avoir le logiciel étudié sur le poste. Il existe des versions grand public assez bon marché diffusées par Mindscape (<http://portail.mindscape.com/>). Les versions en ligne très onéreuses sont cependant négociées dans le cadre du consortium CAREL par l'intermédiaire de «toutapprendre.com».

Site : <http://www.edupformance.com/>

3.1.2.3. Didacticiels de remise à niveau

ASSIMO

Prix : raisonnable

La collection ASSIMO (Association des sons des images et mots) est une collection de CD-ROM destinée à la remise à niveau pour les savoirs fondamentaux : lecture écriture, numération, espace temps, mathématiques. Développés par l'association ANIMAGE, ces

CD-ROM disponibles pour une utilisation monoposte ou en réseau, aident à acquérir ou à retrouver les savoirs de base en s'appuyant sur des exemples tirés de la vie quotidienne d'un adulte, en mettant en relation image, son, et graphie. Les CD-ROM Assimo sont au prix de 150 Euros en version monopostes, l'installation réseau devant être négociée avec ANIMAGE.

Site : <http://www.assimo.com/>

TNT et JONAS Formation:

Prix : onéreux

TNT a malheureusement cessé son activité depuis mars 2007. Cet éditeur proposait des remises à niveaux pour adultes dans les matières fondamentales : « MAC 5 et 6 » didacticiels de mathématiques, « LCPE », « Ortho-Gram » et « Bien écrire » pour la langue française, « La famille Timar » plus adaptée à l'apprentissage du FLE, « C.logique » et « Sacrées machines » en logiques et technique. L'ensemble de ces productions, remarquables, est encore disponible et diffusé par JONAS formation autre éditeur de didacticiels.

Site : <http://jonas.formation.free.fr/index.htm>

3.1.3. Quelques sites gratuit de ressources en ligne

Si l'abonnement à des didacticiels en ligne est onéreux, le web propose cependant de multiples ressources gratuites. Pour le bibliothécaire, la difficulté consiste à les repérer et les tester, puis à entretenir régulièrement la base de signet. C'est cependant une ressource non négligeable (particulièrement pour une petite structure) et souvent méconnue du grand public. À titre d'exemple, sur 400 ressources en ligne que propose Bordeaux-Mériadeck 390 sont choisies parmi ces ressources gratuites.

Cependant la gratuité de ces sites s'accompagne souvent d'une portée pédagogique restreinte comme l'écrivait un groupe Enssib : « si nous avons exploré Internet et découvert toutes sortes de possibilités d'apprentissage différents, nous avons aussi réalisé que cette pléthore de sites, abordant tous les domaines de la connaissance, et apparaissant comme un véritable sésame des savoirs, faisait illusion : en ce qui concerne l'autoformation en ligne, la réalité semble plus nuancée, plus modeste aussi en terme d'objectif atteint⁶⁴ ».

⁶⁴ Analyse des supports d'autoformation en ligne Marie-Annick Cazaux, Anne-Marie Comte, Jean-François Lutz... [et al]. Mémoire de recherche. ENSSIB, 2002.

Il faut donc concevoir cette offre gratuite comme un complément. En ce qui concerne leur repérage, le catalogue de la Bpi (catalogue autoformation, onglet « en accès libre sur le web) est une ressource non négligeable. Nous donnons ci-dessous trois sites qui aident à s'y retrouver dans cette offre pléthorique et à titre d'exemple quelques sites (parmi les centaines existants) choisis pour leur qualité et pour démontrer, malgré les réserves exprimées ci-dessus, la richesse de cette offre en ligne.

3.1.3.1. Sites généraux d'orientation parmi les ressources

<http://www.addnb.fr/>

L'ADDNB effectue un travail de fond sur l'autoformation et plus généralement sur l'utilisation du support numérique en bibliothèque, c'est donc un site incontournable pour les professionnels. Permettons-nous juste de dire qu'à l'heure actuelle, ce site est en pleine réfection et manque de visibilité et de clarté, que par ailleurs, nombre de liens proposés mènent à des impasses. La mise en ligne du nouveau site prévue pour la fin du printemps 2008 devrait résoudre ces problèmes. Ces réserves effectuées, le site de l'ADDNB reste un portail d'orientation précieux tant pour l'actualité du numérique en bibliothèque que pour les échanges d'expérience entre professionnels qu'il relaie.

http://www.mipplus.org/page_accueil.php (La boîte à outil multimédia)

Produite par MIP (association pour le multimédia informatisé pédagogique francophone) la boîte à outil multimédia est un site payant (de 60 à 100 Euros par an selon les formules) qui répertorie et analyse les support pédagogiques multimédia. Editée sur papier et disponible en ligne, la BOM, version 5.1, analyse 440 références et apporte une information critique sur les différentes ressources pédagogiques pour les adultes peu ou moyennement qualifiés.

<http://websito.free.fr/>

La sitothèque est un blog d'orientation vers des sites d'autoformation d'une grande diversité : de l'apprentissage des langues à la géographie en passant par la bureautique les mathématiques etc. A noter que ce site alimenté par des professionnels oriente également vers d'autres sites consacrés aux ressources gratuites en ligne.

3.1.3.2. Quelques sites gratuits remarquables

Généraliste

<http://www.toutapprendre.com/>

Toutapprendre.com est un site associé à de multiples partenaires, dont Assimil, Edupformance, qui propose une offre de formation en ligne payante. Cependant cette offre est complétée par de nombreux mini cours qui eux sont gratuits et peuvent constituer une initiation satisfaisante.

Bureautique

<http://www.csdm.qc.ca/sitsat-mtl/>

Le SITSAT de Montréal propose plusieurs formations en bureautique gratuites et en ligne. On y trouve une initiation à la micro-informatique, une formation aux logiciels Photoshop (traitement d'image), Macromedia Dreamweaver et Macromedia Flash (création de site web et animation sur le web), mais surtout une formation très complète aux outils d'Open Office : traitement de texte, présentation et tableur.

FLE

<http://www.polarfle.com/>

Conçu comme une enquête policière, ce site très ludique, s'adresse aux personnes qui veulent se perfectionner en Français Langue Etrangère (FLE). De niveau débutant à avancé il n'est néanmoins pas conseillé pour le niveau "grand débutant". Un pré requis de 50 h. de français langue seconde est demandé.

Langues étrangères

<http://www.babbel.com/>

Le site Babbel propose l'apprentissage de 5 langues (Allemand, Anglais, Espagnol, Français et Italien), une version existant pour chacune des langues précitées. La méthode associe image, son et écrit, l'apprenant enregistre son profil et peut ainsi mémoriser son parcours. Babbel propose également d'adhérer à une communauté d'utilisateur et de correspondre avec eux.

Orientation professionnelle

www.lesmetiers.net

Créé à l'initiative du Conseil régional d'Ile-de-France, en partenariat avec le Réseau régional des métiers, lesmetiers.net est un site Internet public, destiné aux 12-25 ans.

Il facilite leurs choix d'orientation scolaire et professionnelle par une information sur les métiers et les formations en Ile-de-France. Des parcours ludiques permettent de découvrir, les cursus et les formations.

Permis de conduire

<http://www.permisauto.com>

Ce site explique tous les panneaux du code, fournit un glossaire des termes techniques et propose test et examens blancs.

Pour les détenteurs du permis il propose une remise à niveau et une rubrique consacrée aux nouveautés du code.

Santé

<http://www.medecine-et-sante.com>

Pour tous public ce site propose des explications et conseils sur la santé au quotidien : anatomie, premiers soins, prévention, enfance sexualité. Il propose également des tests et des méthodes de calcul pour évaluer sa santé

4. Outils

4.1.1.1. Logiciels de gestion

Dans le cadre d'un service important, il est nécessaire d'acquérir un logiciel de gestion multimédia pour la diffusion des documents, le verrouillage des postes, la gestion des réservations, des statistiques, la gestion du réseau. A Bordeaux c'est la solution ERMès de la société Archimed qui a été choisie. Attention au coût d'un tel logiciel, à Bordeaux l'achat de cette solution a coûté 70000 Euros, soit presque la moitié du budget total prévu pour l'ouverture de l'espace.

La signalisation des collections peut-être faite en développant une base de données comme MmédiaViev de la société INEO qui sert à l'orientation du lecteur et à la réservation des sessions à la BPI. Il en existe plusieurs, on peut se reporter aux analyses de Marc Maisonneuve dans : *Logiciels portails pour bibliothèques et centre de documentation*⁶⁵.

4.1.2. Sauvegarder son travail

Certains logiciels permettent de se créer un espace personnel soumis à un mot de passe. Cette fonctionnalité n'est pas généralisée et, lorsque la sécurité informatique le permet il semble important de fournir au public la possibilité d'enregistrer ou d'imprimer son travail. C'est particulièrement vrai pour le travail sur traitement de texte, régulièrement

⁶⁵ MAISONNEUVE, Marc. *Logiciels portails pour bibliothèques et centre de documentation : l'offre d'outils de recherche fédérée et de gestion de contenu* / TOSCA consultants, en collaboration avec Cécile Toutou. Paris : ADBS Ed., 2007.

utilisé pour la rédaction de CV. C'est une demande récurrente à la Bpi qui propose désormais au public de créer son espace personnel où il peut sauvegarder son travail. L'idéal serait de mettre à la disposition du lecteur une connexion à une adresse électronique où il puisse déposer son travail. Mais l'accès à Internet étant généralement verrouillé sur les postes d'autoformation cette solution n'est pas aisée à mettre en place. En l'absence de ce dispositif il faut permettre à l'utilisateur l'enregistrement sur clé USB ou au moins l'impression.

5. Un nouveau rôle pour le bibliothécaire : la médiation

Joffre Dumazedier écrit en 1995 « L'autoformation apparaît ainsi comme un mode d'auto développement des connaissances et des compétences par le sujet social lui-même, selon son rythme avec l'aide de ressources éducatives et de médiations les plus choisies possibles ⁶⁶ ». Si la motivation de l'apprenant est au cœur de l'autoformation, elle ne se dispense pas de médiation. Ce que confirme Philippe Carré : croire que l'autoformation « c'est se former seul devant un écran est un contresens majeur ⁶⁷ ». L'autoformation est donc un dispositif et une offre de médiation afin d'obtenir cette relation ternaire entre l'apprenant, le dispositif et le médiateur.

L'utilisateur qui entreprend une démarche d'apprentissage a besoin dans un premier temps d'une aide relativement importante. Tout d'abord pour cerner ses besoins, quel est son niveau, quel niveau veut-il atteindre ? Ensuite pour s'organiser, quels sont les horaires, comment peut-il réserver ? Il attend aussi du bibliothécaire, qu'il considère comme un expert, une orientation parmi les multiples ressources. Enfin, un espace autoformation est un espace assez technique, surtout pour les débutants en informatique qui sont l'un des publics cible, et les possibilités pratiques qu'offre l'espace, comme les imprimantes mises à disposition, la possibilité d'enregistrer doivent être clairement expliquées. Nicole Tremblay a bien cerné ce besoin, un autodidacte « ne s'enseigne pas soi-même (...) au contraire il consulte des personnes qui l'aident à apprendre ⁶⁸ »

Cette médiation s'exerce dès l'accueil ou la réservation : un court entretien permet de créer un lien avec le public, de vérifier la cohérence entre la demande de l'utilisateur et l'offre de la bibliothèque, d'orienter l'utilisateur vers la ressource qui semble le plus

⁶⁶ DUMAZEDIER, Joffre. *Aides à l'autoformation : un fait social d'aujourd'hui*. Education permanente n° 12é, pp. 256.

⁶⁷ Intervention de Philippe Carré à la conférence « L'autoformation à l'épreuve des NTIC », Salon Educatec, 20 novembre 2003.

⁶⁸ Tremblay, Nicole. *L'autoformation, pour apprendre autrement*. Montréal : Presses de l'université de Montréal, 2003.

appropriée à sa demande. L'utilisateur «a besoin de guidage. En effet, il se trouve confronté à des supports dont il ne se représente pas nécessairement le contenu et donc l'utilité pédagogique.⁶⁹ ».

La demande de l'utilisateur n'est pas toujours précise « je veux faire de l'informatique » par exemple. Là intervient le métier du bibliothécaire, il en va de même pour l'autoformation que pour toute recherche documentaire, il faut aider l'utilisateur à préciser ou au contraire élargir son questionnement. Rappelons ce que nous disions plus haut sur le fossé qu'a pu creuser le développement de l'informatique : les mots « système d'exploitation », « Word », « Excel », restent inconnus pour de nombreux usagers. Il est très important d'accompagner dès le début l'utilisateur vers la ressource adéquate, il risque sinon, conforté dans sa peur vis-à-vis des nouvelles technologies de ne pas revenir.

Cet accueil doit être suivi d'une explication sur le fonctionnement de l'espace, les horaires, la façon de réserver, de se connecter.

Le bibliothécaire médiateur (la médiathèque de la Villette emploie le mot de médiathécaire) devra ensuite accompagner le lecteur dans son parcours, parfois en l'aidant à résoudre des problèmes techniques dus au logiciel ou à l'environnement (imprimantes, port USB), parfois en aidant un lecteur à comprendre les informations qu'il a à l'écran, voire à maintenir la discipline en demandant aux enfants de parler doucement car les adultes travaillent, ou l'inverse. Surtout il lui faut anticiper et aller au devant de la demande. Demander de l'aide n'est pas naturel pour tous et particulièrement, paradoxalement, chez le public en difficulté comme le montre ce dialogue extrait de l'enquête de la Bpi :

« Enquêteur : *Est-ce que vous avez demandé conseil à certains moments aux personnes qui sont au bureau ?*

Monique : *Non.*

E : *Non ? Pour quelles raisons ? Dites-moi...*

M : *Oui, je ne sais pas... je n'ai pas eu, je ne savais pas si je pouvais demander.*⁷⁰ »

En aucun cas l'autoformation ne doit être de la soloformation. Le fondement de cette médiation est la disponibilité du médiateur qui permet de correspondre à la définition

⁶⁹ BONNASSIES, Isabelle. TICE et environnement collaboratif : une plus value ? **In** 7^o colloque européen sur l'autoformation. Enfa, Auzeville 18, 19, 20 mai 2006. Disponible sur <http://www.enfa.fr/autoformation/rub-comm/pdf/bonnassies.pdf> (consulté le 20.02.2008).

⁷⁰ Enquête publiée dans *Bibliothèques et autoformation. La formation tout au long de la vie quels rôles pour les bibliothèques à l'heure du multimédia ?* Paris : Bibliothèque publique d'information, 2006.

donnée par Françoise Raynal et Alain Rieunier : "*Médiation : ensembles des aides ou des supports qu'une personne peut offrir à une autre personne en vue de lui rendre plus accessible un savoir quelconque (connaissances, habiletés, procédures d'action, solutions) (...), un médiateur est donc essentiellement un facilitateur...⁷¹* ».

La mutation du métier traditionnel de bibliothécaire vers ce rôle de facilitateur est l'un des enjeux de la profession à l'avenir : « Du côté des bibliothécaires, un questionnement sur leur rôle : ni formateurs, ni prescripteurs, ni évaluateurs...ni dépanneurs de machines ni distributeurs de tickets de réservation. Les professionnels de cet espace se définissent comme des conseillers, des médiateurs facilitant des parcours pédagogiques...un métier à inventer⁷² ? »

Cependant, cette médiation ne peut devenir un rôle de formateur, dont les compétences sont différentes comme le rappelle Anne Volkoff : « Il est important de noter que cette mission d'accompagnement n'est nullement une mission d'organisme de formation. En aucun cas la BPI n'entend sortir de son rôle en proposant un véritable suivi pédagogique des utilisateurs. L'équipe ne comprend d'ailleurs ni tuteur ni formateur.⁷³ ». De même cette médiation doit être librement consentie et demandée par l'utilisateur selon Claude Debon « La question de l'accompagnement n'est pas nécessaire pour tous et ça interroge. Pour quelles raisons certains se passent d'accompagnement ? Un accompagnement peut être bénéfique pour certains et pas pour d'autres⁷⁴ ». Imposer une aide à l'utilisateur risquerait d'être contre productif et d'éloigner du dispositif des lecteurs attirés justement par l'aspect non contraignant de l'autoformation.

⁷¹RAYNAL, Françoise, RIEUNIER, Alain. *Pédagogie : dictionnaire des concepts clés / apprentissage, formation, psychologie cognitive*, Paris, ESF éditeur, 1997.

⁷² JAY, Anne, DENIER, Cécile, LASABATIE, Elisabeth. *La bibliothèque comme lieu d'autoformation : atouts, limites et paradoxes. L'expérience de la Bpi*. **In** 7^o colloque européen sur l'autoformation : «Faciliter les apprentissages autonomes ». Enfa, Auzeville 18, 19, 20 mai 2006.

Disponible en ligne : <http://www.enfa.fr/autoformation/rub-comm/pdf/jay.pdf>

⁷³ Cité dans : COLLANTES, Elisabeth. *L'autoformation par le multimédia en bibliothèque publique*. Mémoire d'études ENSSIB, janvier 2004, diplôme de conservateur des bibliothèques.

⁷⁴ Conférence *L'autoformation à l'épreuve des NTIC*. Salon EDUCATEC, 20 novembre 2003. Cité par Elisabeth Collantes **In** *L'autoformation par le multimédia en bibliothèque publique*.

Quels projets pour l'autoformation en bibliothèque ?

1.1. Le fonctionnement en réseaux

Dans « Penser l'autoformation » Joffre Dumazedier raconte comment une offre télévisuelle d'autoformation dans le Saguenay au Canada avait créé des rapports d'entraide nouveaux. Des relations sur le savoir s'établissaient entre parents et enfants, les gens, les lendemains d'émissions éducatives, en parlaient au marché. C'est une pratique d'autoformation collective qui apparaissait ainsi. C'est sur la base de ce constat que dans les années 70, Claire Heber-Suffrin, institutrice, décide de développer la notion d'échange de connaissances dans son établissement scolaire entre les enfants, puis les parents, les enseignants et les employés de la mairie d'Orly. Prenant conscience des savoirs non institutionnels que détenaient des élèves, pourtant en échec scolaire, elle voit dans la transmission de ces savoirs un moyen de valoriser et motiver ces élèves. Le MRERS (Mouvement des réseaux d'échange réciproque des savoirs) compte désormais plus de 200 groupes dont 170 en France (30 en Suisse, 10 en Belgique...), des expériences similaires étant tentées en Afrique ou au Brésil.

L'exemple de ces réseaux du savoir pourrait être étendu au sein des espaces autoformation des bibliothèques. Cet échange entre usagers de l'autoformation est constaté dans les bibliothèques, ainsi au début de la médiathèque de la CSI voyaient-on les plus jeunes venir en aide aux adultes peu familiers des nouvelles technologies. Pascaline Blandin juge importante cette dimension des espaces autoformations : « On vient peut-être par hasard à l'espace "Autoform@tion" mais on n'y revient pas par distraction, cela correspond à un besoin, à un plaisir, ou encore aux deux à la fois. La formation devenant prétexte à des rencontres, des échanges, des amitiés ⁷⁵ ».

Ce même phénomène est constaté à la BPI où les utilisateurs se donnent des conseils sur l'utilisation des logiciels comme le raconte une habituée de l'espace : « *Donc je suis*

⁷⁵ BLANDIN, Pascaline. *L'Autoformation en bibliothèque : avantages et inconvénients, quels profits pour quels acteurs ?* In 6^e colloque sur l'autoformation. Montpellier, 3,4,5 décembre 2001. Disponible sur <http://www.cdr.educagri.fr/etudes/pdfcolloq/Blandin.pdf> (consulté le 20.06.2007).

obligée de me débrouiller toute seule. Donc, en fait... je suis allée voir à Beaubourg..., pour consulter le... le logiciel Photoshop. Et après...j'ai travaillé toute seule sur un logiciel que je ne connaissais pas, puisque j'ai jamais fait d'informatique et, comme il y avait un jeune homme qui m'assistait plus ou moins, ben il y a des choses qu'il voulait m'expliquer et d'autres non. Donc j'ai demandé deux trois tuyaux à un copain et après je me suis débrouillée toute seule ».

Ces réseaux informels Ivan Illich les concevait dès 1971 dans « « Une société sans école »⁷⁶. Pour lui la liberté d'apprentissage dépendait de la constitution de réseaux éducatifs, réseaux composée de quatre aspects : des appareils pour l'apprentissage, des personnes désirant partager leur expérience et leur savoir, un espace de rencontre et enfin un annuaire des ressources (à l'époque il parle d 'éducateurs). Il est frappant de constater combien la mise en place ce dispositif, alors utopique, peut être aujourd'hui facilitée par les nouvelles technologies. Espace Autoformation, personnes ressources, forum de discussion et répertoires de ressources en lignes pourraient constituer un dispositif propre à faciliter l'autonomie totale de l'apprenant.

Chaque espace d'autoformation deviendrait ainsi un espace d'échange des savoirs, répondant au vœu de Philippe Carré, de constitution d'une société apprenante. L'une des pistes que pourraient explorer les bibliothèques pour développer leurs services pourrait être de faciliter la constitution de ces réseaux du savoir, en donnant accès à des forums, des boites à question ou des espaces virtuels où les utilisateurs pourraient échanger leur expérience et confronter leurs progrès.

1.2. Soutien financier et partenariat

La création d'un espace autoformation est pour les municipalités un lourd investissement en achats de matériels et logiciels. L'obsolescence des supports, l'évolution rapide des technologies impliquent que cet investissement soit maintenu sur la durée. De plus le bon fonctionnement au quotidien nécessite un investissement élevé en personnel. Pour alléger le coût d'ouverture d'un espace autoformation, des aides de la communauté européenne, de la Caisse des dépôts existent. Nous décrivons leur fonctionnement ci-dessous. En relatant quelques expériences réussies, nous décrivons ensuite comment le partenariat pourrait permettre d'alléger ces coûts et de rentabiliser l'espace en le mettant à la disposition de la communauté, au-delà des heures d'ouverture de la bibliothèque.

⁷⁶ ILICH, Ivan D. *Une Société sans école*, Paris : Le seuil, 1971.

1.2.1. Le programme Grundvig

Encore jamais utilisé par les bibliothèques en France à notre connaissance, la but de ce programme de la Communauté Européenne est de répondre au double défi que pose d'une part, l'importance du nombre d'adultes ayant quitté précocement le système scolaire ou n'ayant même jamais accédé à l'enseignement scolaire dans leur pays d'origine pour nombre d'immigrés et, d'autre part, une population européenne vieillissante.

Dans ce cadre, l'Union Européenne apporte une aide financière aux projets associant des établissements d'au moins trois pays et visant à promouvoir les enseignements suivants :
-l'acquisition d'une ou plusieurs des huit compétences, telles que définies dans la recommandation 2006/962/CE du Parlement européen⁷⁷ sur les compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie : communication dans la langue maternelle, communication en langues étrangères, compétences mathématiques et compétences de base en sciences et technologies, compétence numérique, apprendre à apprendre, compétences sociales et civiques, esprit d'initiative et d'entreprise, sensibilité et expression culturelles.

-le soutien aux personnes défavorisées pour des raisons socio-économiques;

-le soutien à l'intégration des immigrés;

-le renforcement de la participation des apprenants âgés à l'éducation;

En Europe le programme Grundvig a par exemple participé aux projets suivants :⁷⁸

- PuLLS (Public Libraries in the Learning Society) : centres et outils pédagogiques de formation tout au long de la vie : cinq réseaux de bibliothèques, une université et une agence de gestion de projet dans sept pays européens
- . Grundtvig Triangle Project : création d'un centre de formation tout au long de la vie par la bibliothèque municipale autrichienne de Dornbirn, un musée, un centre de formation pour adultes, avec une déclinaison lithuanienne et islandaise.

1.2.2. Le réseau Cyber-base

Initiées lors du Comité interministériel pour la société de l'information en 2000, les Cyber-bases sont des espaces publics numériques qui ont pour mission de participer, à l'aménagement du territoire, au désenclavement des zones urbaine sensible (ZUS) et des

⁷⁷ JOCE L 394 du 30.12.2006, p. 10.

⁷⁸ Cités par Munain, Corinne de, « Union européenne et bibliothèques : Quelles opportunités pour les prochaines années ? », *BBF*, 2008, n° 1, p. 6-10[en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 10 mars 2008

zones rurales en facilitant l'accès à Internet pour tous. La Caisse des Dépôts a été mandatée pour faciliter l'ouverture de ces cyber-bases : elle cofinance à hauteur de 30% à 50% les projet (hors investissement immobilier), propose une assistance à la maîtrise d'ouvrage et une formation initiale pour les médiateurs.

10 jours d'ingénierie sont consacrés à l'aménagement de l'espace, au choix des équipements, au recrutement des animateurs et à la définition du mode de fonctionnement de l'espace.

Par ailleurs le réseau Cyber-base propose une offre de service pour tous les espaces numérique existants, accès au portail, conseil, ressources en ligne sont ainsi à la disposition de tout espace numérique désirant s'abonner.

Cependant l'obtention du label Cyber-base et donc de la participation financière est soumis à condition : l'espace doit proposer au minimum 6 postes informatiques et doit mettre à disposition des usagers 2 animateurs. Surtout, l'aspect autoformation, n'est pas au centre des projets cyber-bases qui exigent que l'espace soit régulièrement mis à la disposition des organismes reconnus de formation.

L'adhésion au réseau Cyber-base peut être intéressante surtout pour des petites structures. En effet indépendamment de l'aspect financier, une cyber-base doit s'abonner au portail de contenu du réseau et au bout de 10 ans, cet abonnement couvre la subvention, cette adhésion permet de faire partie d'un réseau très structuré de plusieurs milliers d'animateurs avec un système de partage de connaissances. De plus, CAP-TIC, filiale de la Caisse, propose une aide technique et informatique très appréciable pour des petites structures peu habituées à ce type de projet.

Le Carrefour numérique de la Cité des sciences ainsi que le nouvel espace autoformation de Bordeaux- Mériadeck (pour lequel la subvention Cyber-base a été de 25000 Euros sur un total de 150000), ont par exemple bénéficié de l'aide du réseau Cyberbase, on trouvera en annexe la liste des 20 bibliothèques actuellement labellisées Cyber-base. Soulignons que la médiathèque de la CSI est espace formateur pour les animateurs du réseau cyber-base.

1.2.3. Les Ateliers de Pédagogies Personnalisée (APP)

Les APP trouvent leur origine dans l'expérience des « Lieux Ressources » développés au Canada à partir de 1981. Ces « Lieux Ressources » étaient destinés aux immigrés récemment arrivés et leur proposaient une formation librement suivie en Français et en

savoirs de base. Cette expérience fut jugée intéressante par la délégation à la formation professionnelle de la région Rhône-Alpes et transposée en France avec pour cible première les jeunes sortis du système scolaire sans diplôme et en difficulté d'insertion. Après une phase d'expérimentation, ces lieux prennent le nom d'Atelier de Pédagogie Personnalisée et s'étendent à tout le territoire français, on en comptait 470 en 2003.

Qu'est-ce qu'un APP ? Les APP sont régis par un cahier des charges national et financé par les Régions, notons que suite à la régionalisation de la formation professionnelle, le statut du réseau national des APP est en pleine mutation. Leur mission est de proposer des formations allant jusqu'au baccalauréat. C'est à la fois une organisation et un lieu favorisant l'apprentissage des savoirs de base (mathématique, français, bureautique et Internet) en privilégiant l'individualisation et l'autoformation accompagnée. Le parallèle avec les objectifs de l'autoformation en bibliothèque est flagrant. A ce titre on pourrait dire que les APP ont réussi là où le développement de l'autoformation en bibliothèque échouait. Cependant, les APP sont un dispositif de formation professionnelle et à ce titre il faut être financé pour accéder à une formation. Par ailleurs le public et les objectifs visés sont différents. Les APP s'intéressent essentiellement à la remise à niveau et à la recherche d'emploi en utilisant l'autoformation, alors que les missions des bibliothèques si elles incluent cet aspect le déborde largement, puisque la demande en autoformation relève parfois d'un besoin d'élargir ses connaissances sans objectif professionnel précis. Par contre les APP pourraient être les partenaires naturels des bibliothèques. En effet si ceux-ci disposent en général au sein des grandes villes d'un plateau multimédia, ils sont régulièrement hébergé en périphérie ou en zone rurale dans ce qu'il est convenu d'appeler des relais, centre sociaux, maison des jeunes mais également bibliothèques, l'idée étant « d'irriguer le plus possible le territoire pour toucher les personnes les plus éloignées de la formation⁷⁹ » C'est déjà le cas dans plusieurs bibliothèques proposant une offre d'autoformation.

A Agde la médiathèque qui fait partie de la Maison des savoirs Jules Milhau, accueille sur rendez-vous dans son espace autoformation des groupes encadrés par des enseignants du GRETA ou des Ateliers de Pédagogie Personnalisée. Cependant on peut plus facilement parler de cohabitation plus que de collaboration.

⁷⁹ Intervention de Chérif Lounici **IN** Bibliothèques et autoformation. La formation tout au long de la vie quels rôles pour les bibliothèques à l'heure du multimédia ? Paris : Bibliothèque publique d'information, 2006.

Inversement, à Lomme dans l'agglomération Lilloise, la médiathèque qui accueille des publics spécifiques en dehors des heures d'ouverture a par ailleurs développé un véritable partenariat avec les APP dont elle est l'un des relais sur l'agglomération.

Pour le public des APP, la bibliothèque est souvent un lieu connu et familier où il semble plus facile d'entamer sa formation, quitte à aller ensuite à l'APP central pour continuer sa formation. Par ailleurs la mise à disposition pour les apprenants de l'ensemble des ressources de la bibliothèque est fructueuse et permet de poursuivre et de diversifier la formation

Pour les bibliothèques, elles trouvent là un moyen de rentabiliser des équipements souvent coûteux, elles réaffirment en outre leurs missions de service public et trouvent également dans ce partenariat l'occasion de toucher un public éloigné.

1.2.4. Collaborer avec les partenaires sociaux

On estimait à près d'un million le nombre d'association en France en 2003. Parmi elles 21% et 16% étaient respectivement à but culturel ou social⁸⁰. Les associations sont donc un partenaire incontournable de la vie citoyenne en France. C'est pourquoi outre le partenariat avec les APP la médiathèque Lucien Herr à Saint Jacques de la Lande a élargie sa collaboration fructueuse dans plusieurs directions :

-Avec les associations d'abord : par l'intermédiaire des médiateurs de l'office des associations (qui gèrent épicerie sociale, jardins familiaux, etc.) mais également en 2008 avec la ville qui entreprend une action de formation au FLE pour les familles étrangères. La bibliothèque est également en relation avec l'ASFAD de Rennes (association d'aide aux familles en difficulté) et reçoit des groupes, pour des remises à niveau ou pour l'apprentissage du FLE.

-Avec les organismes de formation comme le CLPS (organisme de formation professionnelle en Bretagne) avec lequel elle développe un partenariat dans le cadre des AFS (Ateliers des savoirs fondamentaux).

- Dans le cadre du financement Point Accueil Emploi (PAE), la médiathèque reçoit en dehors des horaires d'ouverture des groupes de demandeurs d'emploi

A Grenoble également la Bibliothèque municipale internationale, spécialisée dans l'apprentissage des langues étrangères, anime des séances en collaboration avec l'Ecole Normale. A destination d'un autre public la bibliothèque de l'Arlequin collabore avec

l'association « Tip Top Emploi » pour ouvrir l'espace autoformation à des séances d'alphabétisation et d'acquisition des savoirs de base. La Bpi de son côté accueille en dehors de ses heures d'ouvertures des groupes encadrés par un animateur, en particulier des jeunes intéressés par l'offre en FLE : une présentation des ressources est suivie d'une initiation aux diverses méthodes. L'objectif étant de présenter un service parfois ignoré et de toucher un public parfois éloigné des bibliothèques.

Ce partenariat avec des associations ou des organismes de formation permet d'une part de rentabiliser au maximum l'équipement des salles d'autoformation, mais il pourrait également donner une réponse à l'une des demandes de certains usagers qui souhaiteraient une validation des acquis de l'autoformation.

1.3. La validation et la création de contenu

1.3.1. Validation

Actuellement malgré les acquis que peut représenter le dispositif de validation des acquis de l'expérience, il est difficilement possible de faire reconnaître par les institutions les connaissances acquises hors des circuits institutionnels. Or, et c'est un point crucial pour la reconnaissance et la généralisation des espaces autoformation : l'acquisition, le perfectionnement des compétences, parfois après des mois de fréquentation assidue des espaces devrait être validée. On a vu plus haut comment le réseau des bibliothèques de Dublin délivrait des certificats à ceux ayant suivi au moins 50 heures d'un apprentissage. Rien de tel n'existe en France, et quand bien même il serait mis en place, la culture du diplôme est si forte en France qu'il y a peu de chance que ce certificat soit reconnu par les institutions, André Ferrand disait ainsi devant le Sénat « ... la France est une société très hiérarchisée, relativement fermée où beaucoup de choses se jouent dès le départ dans la vie.(...) Dans le monde anglo-saxon, le diplôme se révèle un critère secondaire par rapport aux capacités d'engagement, d'initiative et d'adaptation du salarié ⁸¹».

C'est pourquoi, évoquant la question lors du dernier colloque européen sur l'autoformation, Pascaline Blandin voit dans l'association avec des organismes de

80 Des associations, en général... Vers une éthique sociétale / Rapport présenté par Jean-pierre DECOOL Ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

formation reconnus l'avenir des espaces autoformation en bibliothèque : « On peut imaginer par exemple de mettre en place des partenariats bibliothèques/organismes de formation pour valider des parcours dans certains domaines comme la bureautique ou sur d'autres thématiques⁸² »

Ces parcours permettraient de délivrer des attestations, on pense aux diplômes B2i ou C2i actuellement délivrés par l'Education nationale, attestations qui pourraient être reconnues officiellement et qui donneraient des atouts aussi bien à la personne en recherche d'emploi qu'à la personne qui souhaite se réorienter professionnellement.

1.3.2. La création de contenu et veille documentaire

Les bibliothèques pourraient se servir de leur expérience et de leur connaissance des besoins du public pour participer à la création de ressources d'autoformation ; c'est déjà ce que fait la Bpi qui édite en collaboration avec l'INALCO des méthodes d'apprentissage pour des langues pour lesquelles ils n'existe pas d'offre commerciale : le Peul, le Tahitien, le Grec moderne, l'Arménien et le Malgache. Le Carrefour numérique de la CSI est également partenaire dans la conception de didacticiels en ligne comme : *Découverte du PC*⁸³

De même certaines bibliothèques publiques danoises accompagnent la diffusion auprès du grand public de ressources en ligne issues de la plate-forme Moodle (Moodle est une plate-forme d'apprentissage en ligne servant à créer des communautés d'apprenants autour de contenus et d'activités pédagogiques).

De toute façon, la diversification à venir de l'offre en ligne de formation tout au long de la vie nécessite un repérage et une médiation auprès du grand public, ces missions sont au cœur du métier de bibliothécaire. Cette veille documentaire peut-être partagée, ce

81 Rapport d'information de la mission commune d'information chargée d'étudier l'ensemble des questions liées à l'expatriation des compétences, des capitaux et des entreprises / Sénat, Session ordinaire de 2000-2001 ; [réd.] par M. André Ferrand. Rapport du Sénat, n° 386, 2000/2001.

82 BLANDIN, Pascaline. *L'Autoformation en bibliothèque : avantages et inconvénients, quels profits pour quels acteurs ?* In 6^o colloque sur l'autoformation. Montpellier, 3, 4, 5 décembre 2001.

Disponible sur <http://www.cdr.educagri.fr/etudes/pdfcolloq/Blandin.pdf> (consulté le 20.02.2008).

83 http://www.cite-sciences.fr/francais/ala_cite/carrefour_numerique/ressources.php?espace=apprendre

qu'avait initié l'ADDNB et qui est prévu dans la convention entre l'APAPP, la Bpi, le Centre-Inffo, la CSI et l'Enesad-Cnerta évoquée plus haut.

Conclusion

L'apprentissage tout au long de la vie est désormais reconnu comme nécessaire. Nécessaire pour l'économie, dans un nouveau modèle socio-économique ou l'adaptation et la capacité à renouveler son savoir est un gage d'adaptation. Mais nécessaire, d'autre part pour répondre aux aspirations culturelles de la population. La bibliothèque, lieu où le savoir se diffuse sans contraintes, financières ou disciplinaires, lieu d'accès libre généralement au cœur de la ville, a vocation à être le lieu d'épanouissement de ce nouvel autodidactisme. Pourtant malgré la réussite incontestable de deux sites considérés comme exemplaires, l'Espace autoformation de la Bpi et le Carrefour numérique à la CSI, l'offre d'autoformation reste marginale au sein des bibliothèques françaises.

Alors que le succès de ces espaces pionniers de la Bpi et de la Cité des sciences et de l'industrie prouve que non seulement l'autoformation peut devenir une nouvelle mission des bibliothèques, mais également que la bibliothèque possède d'indéniables atouts pour l'exercer, trop peu de bibliothèques proposent actuellement une offre d'autoformation. Les raisons sont multiples, elles tiennent aux objectifs de l'autoformation, à sa mise en place effective et à la perception du rôle que doivent jouer les bibliothèques dans l'apprentissage tout au long de la vie.

Il faut de façon urgente clarifier les objectifs de l'autoformation : celle-ci ne doit pas être au service du marché du travail et d'entreprises toujours plus dévoreuses de compétences, mais s'orienter vers les réels besoins du citoyen, de son épanouissement professionnel mais aussi culturel. C'est à cette condition que la profession des bibliothécaires adhèrera pleinement à cette mission.

Par ailleurs, l'autoformation exige un dispositif qui est en rupture avec la conception traditionnelle du métier : une dimension technique importante, et surtout, un rôle de médiation dont les limites sont encore mal définies et auxquelles la formation des bibliothécaires les prépare insuffisamment.

Il faudra par ailleurs sensibiliser les élus, jusqu'alors peu enclins à confier cette mission aux bibliothèques. Pour cela il serait nécessaire que les bibliothèques étendent leurs horaires d'ouverture, à défaut, que ces espaces qui demandent un investissement

financier lourd soient mis à la disposition des associations, des institutions et des organismes qui participent de l'insertion ou de la formation des citoyens. Ceci demande également de développer le partenariat : d'une part avec les associations, qu'elles soient culturelles, destinées aux seniors, aux migrants, mais aussi avec les organismes de formation. Ainsi, sans se substituer à ces organismes officiels, cette voie permettrait de satisfaire l'exigence de validation d'une partie du public et de rentabiliser les espaces.

Enfin, l'autoformation n'est pas la soloformation, elle demande accompagnement et entraide. Les bibliothécaires, par leur formation ont vocation à cet accompagnement, il faudrait cependant développer les outils, forums, listes de diffusions, signalement des ressources, qui permettraient aux apprenants de trouver un espace de rencontre et de donner aux bibliothèques publiques françaises un rôle de carrefour de l'information.

Terminons sur une note optimiste en signalant que les créations récentes d'espaces autoformation au sein de bibliothèques d'importances diverses nous laisse penser que cette mission imprègne peu à peu les professionnels et que demain les bibliothèques françaises pourraient devenir ces "universités du peuple" dont parlait déjà Melvil Dewey.

Bibliographie

MONOGRAPHIES

BARBIER-BOUVET, Jean-François. *Babel à Beaubourg : l'autodidaxie à la BPI*, Paris : BPI, 1982.

Bibliothèques et autoformation. La formation tout au long de la vie quels rôles pour les bibliothèques à l'heure du multimédia ? Paris : Bibliothèque publique d'information, 2006.

BLOCH, Marc. *L'Étrange défaite*. Paris : Gallimard, 1990.

BOUCHEZ, Jean-Pierre. *Les Nouveaux travailleurs du savoir*. Paris : Editions d'organisation, 2004.

CACERES, Bénigno. *Les Autodidactes*, Paris Editions du Seuil, 1967.

CARRE, Philippe. *L'Apprenance : vers un nouveau rapport au savoir*. Paris : Dunod, 2005.

CARRE, Philippe. *L'Autoformation dans la formation professionnelle*. Paris : Documentation Française, 1992.

CHARTIER, Anne-Marie, HEBRARD, Jean. *Discours sur la lecture*. Paris, BPI-Centre Pompidou / Fayard, 2000.

COHEN, Daniel. *Nos temps modernes*. Paris : Flammarion, 2000.

Commissariat général du plan. *La France dans l'économie du savoir : pour une dynamique collective*, Paris : La Documentation Française, 2002.

DELORS, Jacques. *L'éducation : un trésor est caché dedans : rapport à l'UNESCO de la commission internationale pour l'éducation pour le XXI^e siècle*, Odile Jacob, 1996.

DUMAZEDIER, Joffre. *Penser l'autoformation : société d'aujourd'hui et pratiques d'autoformation*. Lyon : Chronique sociale, 2002.

ILICH, Ivan D. *Une Société sans école*. Paris : Le seuil, 1971

KNOWLES, Malcolm S. *The modern practice of adult education; andragogy versus pedagogy*. New-York : Association Press, 1970.

La Leçon de Condorcet / une conception oubliée de l'instruction pour tous nécessaire à une république / sous la dir. de Joffre Dumazedier. Paris : Ed. l'Harmattan, 1994.

LE MEUR, Georges. *Les Nouveaux autodidactes : néo-autodidaxie et formation*. Lyon : Chronique sociale, 1998.

LENGRAND, Paul. *L'Homme du devenir : vers l'éducation permanente*. Paris : Editions Entente, 1975

MAISONNEUVE, Marc. *Logiciels portails pour bibliothèques et centre de documentation : l'offre d'outils de recherche fédérée et de gestion de contenu / TOSCA consultants, en collaboration avec Cécile Toutilou.* Paris : ADBS Ed., 2007

PINEAU, Gaston. *Produire sa vie.* Paris : Edilig ; Montréal : Éditions Saint-Martin, 1983.

ROGERS, Carl. *Le développement de la personne* / trad. Eléonore L. Herbert. Paris : Dunod, 1996.

TREMBLAY, Nicole Anne. *L'autoformation pour apprendre autrement.* Montréal : Presses de l'université de Montréal, 2003.

VERRIER, Christian. *Autodidactes et autodidaxie, l'infini des possibles.* Paris : Anthropos, 1999.

ARTICLES

BAUDE, Dominique, JAY, Anne, Vuillaume, Josette. *De l'espace de langues aux nouveaux services de l'an 2000 à la BPI,* Bulletin d'information de l'ABF, 2000, n° 186, pp. 71-73.

BLANDIN, Pascaline. *Commisson autoformation,* Bulletin d'information de l'ABF, 2000, n° 186, pp. 26-30.

CASAROMANI, Florence, WARIN, Christine. *La consultation et le prêt de CD-ROM à la médiathèque de la Cité des sciences,* Bulletin d'information de l'ABF, 2000, n° 186, pp. 64-70

DAVAL, Régine, JAY, Anne, VOLKOFF, Anne. *L'autoformation à la Bibliothèque publique d'information.* Bulletin des Bibliothèques de France, 2002, n° 3, p. 50-57

HASSENFORDER, Jean. *Bibliothèque et éducation permanente,* Éducation et bibliothèques, 1963, n° 6, p 1 à 9

JACQUES, Jean-François. *La Formation des adultes à la médiathèque d'Issy-les-Moulineaux.* Bulletin des Bibliothèques de France, 2002, n° 3, pp. 65-69.

LOUYOT, Cécile. *La Logithèque d'Evreux,* Bulletin d'information de l'ABF, 2000, n° 186, pp. 78-79.

TEILLARD, Sylviane, OUDJAUDI, Maryse. *Les Activités de formation et d'insertion à la bibliothèque municipale de Grenoble.* Bulletin des Bibliothèques de France, 2002, n° 3, pp. 70-74.

VERRIER, Christian. *Eléments pour une approche de l'autodidaxie.* Bulletin des Bibliothèques de France, 2002, n° 3, pp. 17-21.

MEMOIRE ENSSIB

Analyse des supports d'autoformation en ligne. Marie-Annick Cazaux, Anne-Marie Comte, Jean-François Lutz... [et al].

COLLANTES, Elisabeth. *L'autoformation par le multimédia en bibliothèque publique.* mémoire d'études ENSSIB, janvier 2004, diplôme de conservateur des bibliothèques.

SUR LE WEB

BLANDIN, Pascaline. *L'Autoformation en bibliothèque : avantages et inconvénients, quels profits pour quels acteurs ?* **In** 6^o colloque sur l'autoformation. Montpellier, 3, 4, 5 décembre 2001.

Disponible sur <http://www.cdr.educagri.fr/etudes/pdfcolloq/Blandin.pdf> (consulté le 20.02.2008).

BLANDIN, Pascaline. *L'Espace autoform@tion de la cité des sciences et de l'industrie : un espace transitionnel d'acquisition de connaissances?* **In** 7^o colloque européen sur l'autoformation : »Faciliter les apprentissages autonomes ». Enfa, Auzeville 18, 19, 20 mai 2006.

Disponible sur : <http://www.enfa.fr/autoformation/rub-comm/pdf/blandinP.pdf> (consulté le 20.02.2008).

BONNASSIES, Isabelle. *TICE et environnement collaboratif : une plus value ?* **In** 7^o colloque européen sur l'autoformation. Enfa, Auzeville 18,19, 20 mai 2006.

Disponible sur : <http://www.enfa.fr/autoformation/rub-comm/pdf/bonnassies.pdf> (consulté le 20.02.2008).

BOURDET, Jean-François, TEUTSCH, Philippe. *Définition d'un profil d'apprenant en situation d'autoévaluation* / dans Apprentissage des langues et système d'information et de communication, Vol. 3, numéro 1, juin 2000, pp. 125 – 136. Revue en ligne

Disponible sur : <http://alsic.u-strasbg.fr/Menus/framerec.htm>

GUICHARD, Eric. *La « fracture numérique » existe-t-elle ?* / Traduction française de l'article *Does the 'Digital Divide' Exist?* publié dans l'ouvrage *Globalization and its new divides: malcontents, recipes, and reform*. Amsterdam : Dutch University Press, 2003. Consultable en ligne : <http://barthes.enssib.fr/atelier/geo/Tilburg.html>

Annexes

1.1.1.1. Listes des auteurs cités

- | | |
|--|---------------------------------|
| Albertini, Jean-Marie,19 | Gorki, Maxime,11 |
| Bertrand, Anne-Marie,30 | Guichard, Eric,25 |
| Blanc-Montmayeur, Martine,36 | Hassenforder, Jean,27 |
| Blandin, Pascaline,72 | Hébrard, Jean,35 |
| Bloch, Marc,13, 21 | Illich, Ivan,67 |
| Bonnassies, Isabelle,64 | Jay, Anne,65 |
| Bouchez, Jean-Pierre,18 | Knowles, Malcolm,14 |
| Bourdet, Jean-François,16 | Lasabathie, Elisabeth,65 |
| Carle, Claude,20 | Le Meur, Georges,11, 12, 15, 16 |
| Carré, Philippe,9, 25, 29, 33, 63, 67 | Lemaître, Henry,27, 30 |
| Cazaux, Marie-Annick,59 | Lengrand, Paul,11 |
| Charlot, Bernard,21 | LEPAGE, Franck,21, 29 |
| Chartier, Anne-Marie,35 | Lhuillier, Marion,31 |
| Cohen, Daniel,29 | Lindeman, Eduard C.,14 |
| Comte, Anne-Marie,59 | Long, Huey B.,15 |
| Condorcet (Marie Jean Antoine Nicolas
de Caritat, marquis de Condorcet),8 | Lounici, Chérif,70 |
| David, Bruno,30 | Lutz, Jean-François,59 |
| Debon, Claude,65 | Pineau, Gaston,8, 13, 23 |
| Delors, Jacques,21 | Raynal, Françoise,65 |
| Denier, Cécile,65 | Richter, Noë,31 |
| Dewey, Melvil,76 | Rictus, Jehan,11 |
| Dumazedier, Joffre,21, 22, 23, 33, 63,
66 | Rieunier, Alain,65 |
| Ferrand, André,72 | Rogers, Carl,13 |
| Ferry, Jules,8 | Teutsch, Philippe,16 |
| Giappiconi, Thierry,30 | Tremblay, Nicole,13, 63 |
| Gilland, Jérôme-Pierre,10 | Verrier, Christian,11 |
| | Volkoff, Anne,65 |

1.1.1.2. Ressources proposées à Sotteville-Lès-Rouen

L'offre de Sotteville-lès-Rouen n'a en-soi rien d'exceptionnelle, mais il nous a semblé intéressant de présenter ce qu'une bibliothèque de ville moyenne pouvait proposer en matière d'autoformation, avec un budget très réduit.

La liste nous a été aimablement fournie par Isabelle Semelaigne et Katia Donnet, responsables (entre autres) du service autoformation, elle est à jour au 10/03/2008.

Liste des cédéroms consultables sur le poste Bureautique/vie pratique

INFORMATIQUE

Word 2003, Formation multimédia interactive, CD-training

Excel 2003, Formation multimédia interactive, CD-training

Powerpoint 2003, Formation multimédia interactive, CD-training

Access 2003, Formation multimédia interactive, CD-training

Windows XP, Formation multimédia interactive, CD-training

Accompagnement informatique et Internet, spécial B2i, niveau 1, Jériko, 2005

CULTURE GENERALE

Grand quiz : pour tester ses connaissances, Rue des écoles, 2003

Expert en orthographe, Rue des écoles, 2002

Les mathématiques de la 6^e à la terminale, notions fondamentales, Papane

Exercices de mathématiques du lycée à l'université, Jériko, 1998

PERMIS

Le permis moto : le permis à la portée de tous, Emme, 2003

Nouveau code de la route, Hachette multimédia, 2004

Liste des cédéroms consultables sur le poste Langues

OPEN YOUR MIND

Français, Emme, 2000

TALK TO ME,

Espagnol, Auralog, 2002

Italien, Auralog, 2002

TALK NOW,

Allemand, Eurotalk

Anglais

Arabe

Chinois (cantonais)

Croate

Danois

Espagnol

Grec

Hébreu

Hindi

Italien

Japonais

Norvégien

Polonais

Portugais

Roumain

Russe

Suédois

Tchèque

Turc

Vietnamien

TOP LABEL

Anglais, Emme, 2002

ECHOLANGUES,

Français, Jériko, 1998

Anglais, Jériko, 1998

CLIC & GO

Espagnol facile, Anuman 2003

Listes des didacticiels gratuits proposés en ligne

ART ET LOISIRS

Chef Simon, la cuisine dans tous ses états

www.chefsimon.com

La théorie de la musique

www.theoriedelamusique.com

CULTURE GENERALE

Multi-quiz TV5

www.tv5.org/TVSite/jeunesse/quiz-accueil.php

Tout apprendre

www.toutapprendre.com

INFORMATIQUE

Carrefour numérique

www.cite-sciences.fr/francais/ala_cite/carrefour_numerique/ressources.php?espace=apprendre

LANGUES

Goethe tests

www.goethe-verlag.com/tests/

Test de Français Langue Etrangère et Seconde

www.campus-electronique.tm.fr/TestFle/

METIERS

Infirmiers.com

www.infirmiers.com

Scénario Pôle

www.scenariopole.net

Techno Resto : technologie restaurant

www.technorestor.org

1.1.1.3. Budget construction de l'espace
autoformation de Bordeaux

Bibliothèque Municipale de Bordeaux

Projet Autoformation

Budget prévisionnel (au 24mars 2006)

DEPENSES :

1- Matériel informatique et logiciels :

Achat PC (24 PC) dont 14 avec écran plat	24 000 €
Serveur Windows pour logiciels de gestion de l'espace	3 000 €
Cablage électrique	3 500 €
Cablage réseau	5 400 €
Abonnement accès internet	En cours d'évaluation
Pack office + Antivirus	2 500 €
Offre logiciels pour gestion espace multimédia	70 000 €
S/total 1	108400 €

2 – Mobilier et matériel spécifique :

Tables, chaises, matériel audiovisuel	27 380€
S/total 2	27380 €

3 – Formation des animateurs (obligatoire à La Villette):

Stage de 5 jours pour 2 personnes	1 500€
S/total 3	1 500€

4 – aménagements divers, communication :

Panonceaux, auto-collants...	1 000€
Aménagement des cabines et déplacement de la banque	4 000€
S/total 4	5 000€

Total général dépenses:

142 280 €

1.1.1.4. Liste des bibliothèques labellisées Cyber-base

Liste établie après consultation du site Cyber-base

Consulté le 20/02 2008

Médiathèque de Bernay	27300 Bernay
Bibliothèque Mériadeck Bordeaux	33075 BORDEAUX CEDEX
Cybercentre de Pornic -Médiathèque- Pornic	44210 PORNIC
Médiathèque du Pays de Cahors	46000 Cahors
Médiathèque Toul	54200 Toul
Médiathèque Hennebont	56700 HENNEBONT
Espace Multimédia - Médiathèque Germaine Tillion	56890 Saint-Avé
Bibliothèque Famars	59300 FAMARS
Médiathèque centrale de Beauvais	60000 BEAUVAIS
Bibliothèque Les Pins Haguenau	67500 HAGUENAU
Médiathèque de la Vieille Ile	67500 HAGUENAU
Espace informatique - Médiathèque - Point relais Castres-Mazamet	81200 Mazamet
Médiathèque de Brignoles	83170 BRIGNOLES
Médiathèque "Au Fil Des Mots"	87250 Bessines sur Gartempe
Médiathèque Alexandre Jardin	92600 Asnières-sur-Seine
Médiathèque Boris Vian	94550 Chevilly Larue
Bibliothèque de Grand-bourg	97112 Grand-bourg
Médiathèque de la Plaine des Cafres Le Tampon	97418 La Plaine des Cafres
Bibliothèque Rivière Des Galets Le Port	97420 Le Port
Médiathèque Benoîte Boulard	97420 LE PORT